



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Chiffres clés

Production Industrielle (hors série)

# L'industrie française de l'emballage

en

chiffres

Édition 2006



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

**Ce dossier a été réalisé par le Sessi,  
avec la participation de :**

Jean-Pierre Doffin (*Coordination*)

Tél : 02 31 45 74 20, mél : jean-pierre.doffin@industrie.gouv.fr

Yvon Gourlaouen (*Emballages*)

Tél : 02 31 45 73 72, mél : yvon.gourlaouen@industrie.gouv.fr

Jean-Christophe Letavernier (*Plastique, 25.2C*)

Tél : 02 31 45 74 09

mél : jean-christophe.letavernier@industrie.gouv.fr

Odile Roulland (*Papier-carton, 21.2A, 21.2B & 21.2C*  
& (*Bois, 20.4Z*)

Tél : 02 31 45 74 74, mél : odile.roulland@industrie.gouv.fr

Annie Thibault (*Verre, partie de 26.1E*)

Tél : 02 31 45 74 27 & 02 31 45 74 33

mél : annie.thibault@industrie.gouv.fr

Valérie Ben Othmane (*Métal, 28.7A et 28.7C*)

Tél : 02 31 45 73 42, mél : valerie.ben-othmane@industrie.gouv.fr

Régine Bloch - SIMAP (*Emballages et environnement*)

Tél : 01 53 44 95 09, mél : regine.bloch@industrie.gouv.fr

Michel Triches, François Bécasse (*Machines d'emballage, 29.2H*  
& *parties de 29.5L, 29.5J & 29.5M*)

Tél : 02 31 45 73 93, mél : michel.triches@industrie.gouv.fr

Tél : 02 31 45 74 48, mél : francois.becasse@industrie.gouv.fr

Sylviane Djetebaye, Sylviane Thomas

(*Impression du conditionnement*)

Tél : 02 31 45 74 31 & 02 31 45 74 45,

mél : sylviane.thomas@industrie.gouv.fr

mél : sylviane.djetebaye@industrie.gouv.fr

Patricia Bréard (*Conception et réalisation*)

Directeur de la publication

Yves Robin

Chef du Service des études et des statistiques industrielles

## CONTACTS

**Ministère de l'Économie, des Finances  
et de l'Industrie**

Ministère délégué à l'Industrie

### Sessi

Service des études et des statistiques industrielles

Centre d'enquêtes statistiques

5, rue Claude Bloch

14024 CAEN CEDEX

Tél. : 02 31 45 73 33 - Fax : 02 31 45 74 84

Centre d'information

10, rue Auguste Blanqui

93186 MONTREUIL CEDEX

Tél. : 01 41 63 58 60 - Fax : 01 41 63 58 59

### Simap

Service des industries manufacturières

et des activités postales

Le Bervil

12, rue Villiot

75572 PARIS CEDEX 12

Tél. : 01 44 87 17 17 - Fax : 01 53 44 91 90

Le **Sessi** souhaite la meilleure utilisation et la plus large diffusion possible des informations qu'il publie.

Toute reproduction, **avec indication de la source**, est donc autorisée, sans aucune restriction.

### Photos

Monsieur Guesné

SERAC

12, rue de Mamers

BP 46

72402 La Ferté Bernard cedex

Avec les remerciements du Sessi

## SOMMAIRE

Contacts, sommaire	2 - 3
Préface	5
Emballages	6 - 7
Plastique	8 - 9
Papier-carton	10 - 11
Verre	12 - 13
Métal	14 - 15
Bois	16 - 17
Emballages et environnement	18 - 19
Machines pour le secteur de l'emballage	20 - 21
Impression du conditionnement	22
Principaux concepts	23

## ADRESSES UTILES

### ADEME

Siège social  
2, square Lafayette  
B.P. 406  
49004 ANGERS CEDEX 01  
Tél. : 02 41 20 41 20 - Fax : 02 41 87 23 50  
[internet : www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

### CHAMBRE SYNDICALE DES FABRICANTS DE SACS PAPIER

42, rue Galilée  
75116 PARIS  
Tél. : 01 47 23 75 52 - Fax : 01 47 23 67 53  
[mél : sacfrance@eurosac.org](mailto:sacfrance@eurosac.org)

### CLIFE

Comité de liaison des industries françaises de l'emballage  
42, rue de Galilée  
75017 PARIS  
Tél. : 01.46.22.09.09 - Fax : 01 46 22 09 99  
[internet : www.clife.fr](http://www.clife.fr)

### COPACEL

Confédération française de l'industrie des papiers cartons  
154, boulevard Haussmann  
75008 PARIS  
Tél. : 0153 89 24 00 - Fax : 01 53 89 24 01  
[internet : www.copacel.fr](http://www.copacel.fr)

### CSEMP

Chambre syndicale des emballages en matière plastique  
5, rue de Chazelles  
75017 PARIS  
Tél. : 01 46 22 33 66 - Fax : 01 46 22 02 35  
[mél : info@packplast.org](mailto:info@packplast.org)

### FÉDÉRATION DES CHAMBRES SYNDICALES DE L'INDUSTRIE DU VERRE

3, rue de la Boétie  
75008 PARIS  
Tél. : 01 42 65 60 02 - Fax : 01 42 66 23 88  
[mél : fede verre@wanadoo.fr](mailto:fede verre@wanadoo.fr)

### FÉDÉRATION DE L'IMPRIMERIE ET DE LA COMMUNICATION GRAPHIQUE

68, boulevard Saint-Marcel  
75005 PARIS  
Tél. : 01 44 08 64 46 - Fax : 01 43 36 09 51  
[mél : economie@fcg.fr](mailto:economie@fcg.fr)

### FÉDÉRATION FRANÇAISE DU CARTONNAGE

15, rue de l'Abbé Grégoire  
75006 PARIS  
Tél. : 01 45 44 13 37 - Fax : 01 45 48 44 74  
[internet : www.federation-cartonnage.org](http://www.federation-cartonnage.org)

### FEVE

Fédération européenne du verre d'emballage  
89, avenue Louise  
B.P. 4  
1050 BRUXELLES  
Tél. : 32-2/ 539 34 34 - Fax : 32-2/ 539 37 52  
[mél : info@feve.org](mailto:info@feve.org)

### ONDEF

6, square de l'Opéra Louis Jovet  
75009 PARIS  
Tél. : 01 42 68 01 94 - Fax : 01 42 68 01 93  
[mél : ondef@online.fr](mailto:ondef@online.fr)

### SPMP

Syndicat des producteurs de matières plastiques  
Le Diamant A  
92909 PARIS LA DÉFENSE CEDEX  
Tél. : 01 46 53 10 53 - Fax : 01 46 53 10 73  
[mél : info@lesplastiques.com](mailto:info@lesplastiques.com)

### SCIPAG-EMBALCO

92038 PARIS LA DÉFENSE CEDEX  
Tél. : 01 47 17 63 50 - Fax : 01 47 17 63 49  
[internet : www.scipag-embalco.com](http://www.scipag-embalco.com)

### SEFEL

Secrétariat européen des fabricants d'emballages métalliques légers  
39/41, rue Louis Blanc  
92400 COURBEVOIE  
Tél. : 01 47 17 64 47 - Fax : 01 47 17 64 46  
[mél : snfbm@wanadoo.fr](mailto:snfbm@wanadoo.fr)  
[internet : www.sefel.org](http://www.sefel.org)

### UBIFRANCE

Agence française pour le développement international des entreprises  
Sylvie Furé  
77 boulevard Saint Jacques  
75014 PARIS  
Tél. : 01 40 73 30 00 - Fax : 01 40 73 72 32  
[mél : sylvie.fure@ubifrance.fr](mailto:sylvie.fure@ubifrance.fr)

Vous recherchez des statistiques  
sur l'industrie française ?

Le Sessi met à votre disposition sur  
le site internet :



[www.industrie.gouv.fr/sessi](http://www.industrie.gouv.fr/sessi)

un ensemble de résultats chiffrés :

- ▶ Conjoncture industrielle
- ▶ Statistiques sur le système productif
- ▶ Publications

# Les industries de l'emballage : un secteur remarquablement dynamique

Maillons indispensables de la chaîne qui relie le produit brut au consommateur, l'emballage et plus généralement le conditionnement, doivent répondre à de très nombreuses exigences. Cela est particulièrement vrai pour les produits alimentaires. Règles d'hygiène, contraintes en matière de préservation des produits, exigences de traçabilité et de sécurité doivent être respectées en veillant en permanence à la diminution des coûts.

C'est également un support de communication majeur, souvent unique, tant pour attirer le consommateur que pour fournir les informations réglementaires sur le produit. La forme, le toucher, la lisibilité, les couleurs, font l'objet de toutes les attentions.

C'est aussi quelque chose dont on cherche à se débarrasser au mieux, une fois sa fonction remplie. Collecte sélective, valorisation et recyclages des déchets d'emballage sont l'objet de réglementations de plus en plus exigeantes, pour répondre aux demandes pressantes de nos concitoyens. La directive européenne du 11 février 2004, relative aux emballages et aux déchets d'emballage, fixe ainsi des objectifs ambitieux en la matière. Elle incite également les fabricants à adapter leurs produits et à optimiser les emballages en ayant recours à des méthodes d'écoconception.

L'industrie française de l'emballage est particulièrement présente et performante : près de 900 entreprises emploient quelque 115 000 personnes et génèrent un chiffre d'affaires de plus de 18 milliards d'euros. Si des grands groupes, leaders mondiaux, tiennent une place prépondérante dans les segments nécessitant de forts investissements, la capacité d'évolution et d'adaptation des petites entreprises contribue largement à la compétitivité de ce secteur où la proximité des clients et des fabricants joue un rôle fort.

Ce dynamisme est lié à une innovation permanente, rendue indispensable par ces exigences croissantes et la concurrence internationale toujours plus présente. Plusieurs matériaux sont en compétition pour satisfaire le besoin, chacun faisant l'objet de progrès continus.

Les pôles de compétence régionaux, auxquels les DRIRE apportent leur soutien, le développement de filières de formation professionnelles spécifiques témoignent du dynamisme de ce secteur dans les régions. La DGE accompagne cette évolution. Elle soutient par exemple fermement l'émergence d'une filière de matériaux en matière plastique issue de ressources renouvelables.

Ce document élaboré par les différents services de la DGE, permet de mieux appréhender la situation et les défis de ces industries promises à un bel avenir.

Le Directeur Général des Entreprises



Luc ROUSSEAU

# Emballages

## Une industrie technologique dans un secteur diversifié

Fort de 115 000 emplois pour un peu moins de 900 entreprises de 20 salariés et plus, la fabrication d'emballages en France génère en 2004 un chiffre d'affaires de 18,3 milliards d'euros. Emballages en plastique, en papier-carton, en verre, métal ou bois : autant d'activités au fonctionnement différent. Ainsi, le secteur de l'emballage en verre, très capitalistique, est fortement concentré, celui du plastique est atomisé et l'artisanat très présent dans le bois.

Si les sites de production sont présents sur l'ensemble du territoire national, quelques spécificités régionales se dégagent. Ainsi l'Île-de-France ne rassemble que 7 % des effectifs du secteur, contre 16 % dans l'industrie manufacturière. À noter la place particulière de la Haute-Normandie dans le domaine du verre, celle du grand Sud-Ouest pour le bois ou de la Bourgogne pour le métal.

### Un débouché majeur : l'agroalimentaire

La production du secteur de l'emballage s'élève à 12,4 millions de tonnes en 2004, dont plus de la moitié dans le papier-carton et le verre. Ces dernières années, les emballages en plastique et en métal ont tiré leur épingle du jeu avec des progressions en volume proches de 10 % entre 2000 et 2006. En terme de facturation, le plastique et le papier carton restent les produits leaders du secteur.

L'emballage tient une place essentielle dans la chaîne de fabrication qui relie le produit brut au consommateur final. Le marché de l'emballage concerne ainsi tout particulièrement des industries où le conditionnement joue un rôle déterminant en matière de sécurité et d'hygiène alimentaires, d'information

### Chiffres clés du secteur

entreprises de 20 personnes et plus

	Année 2004	Année 2003	Évolution 2004/2003
Nombre d'entreprises	878	895	//////
Effectif employé	114 954	117 052	-1,8 %
Chiffre d'affaires hors taxes M€	18 258	18 045	1,2 %
Exportations M€	4 077	3 971	2,7 %
Investissements corporels totaux M€	867	849	2,1 %

Sessi - enquête annuelle d'entreprise -

du consommateur, de design et de respect de l'environnement. La réglementation communautaire - règlement 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil, relatif aux matériaux entrant en contact avec les denrées alimentaires - prend alors toute son importance.

### L'innovation présente sur tous les segments

L'intégration des nouvelles technologies appliquées aux matériaux traditionnels permet de répondre aux exigences toujours croissantes de protection et de sécurité des produits. Elles améliorent aussi l'ergonomie et le stockage des divers conditionnements. Ces avancées ont permis la création d'emballages « actifs » et « intelligents » qui prolongent la durée de vie d'un aliment et informent sur les conditions de sa conservation en conformité avec la réglementation européenne. Ces nouveaux matériaux se sont intégrés à la législation communautaire qui réglemente tous les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les aliments.

### Principaux ratios du secteur

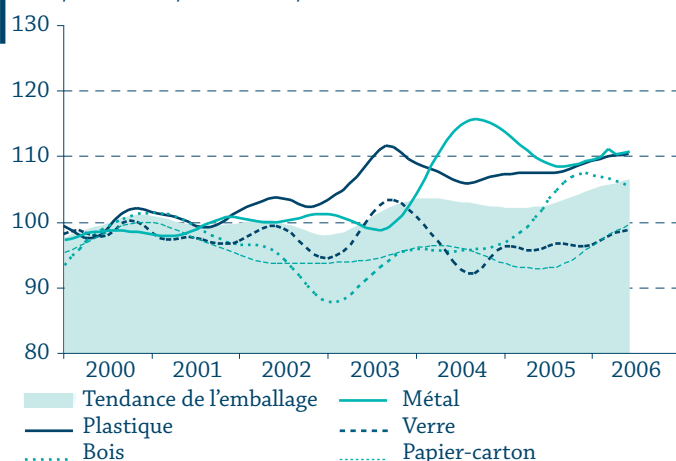
entreprises de 20 personnes et plus

Indicateurs et ratios		Ensemble emballage
Frais de personnel par salarié	k€	37,9
Productivité apparente du travail (VAHT / effectifs)	k€	52,0
Taux de valeur ajoutée (VAHT / CAHT)	%	32,8
Taux d'exportation (Exp / CAHT)	%	22,3
Taux de marge (EBE / VAHT)	%	27,5
Taux de prélèvement financier (Frais financiers / EBE)	%	18,6
Taux d'investissement (Inv / VAHT)	%	14,5
Taux d'autofinancement (CAF / Inv)	%	121,4

Sessi - enquête annuelle d'entreprise, 2004 -

### Le plastique et le métal en bonne forme

entreprises de 20 personnes et plus



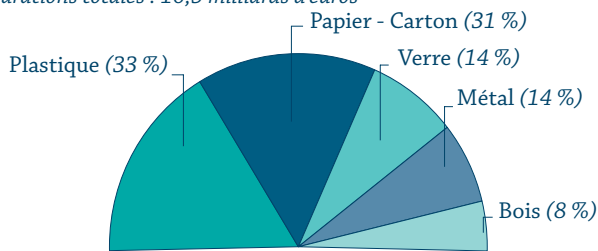
Indice 100 en 2000

Sessi - enquêtes de branche -

## Plastique et papier-carton au coude à coude

entreprises de 20 personnes et plus

facturations totales : 16,5 milliards d'euros



Sessi, enquête de branche, 2005 -

Plusieurs pôles de compétitivité ont trait directement ou indirectement aux emballages : le pôle « Mipi » dont l'objet est le développement de nouveaux matériaux destinés aux marchés en expansion ou le pôle « Plasturgie » qui aborde l'emballage alimentaire biodégradable. Les pôles liés aux industries agroalimentaires consacrent également des volets à ce thème.

## Un partenariat tourné vers l'Europe

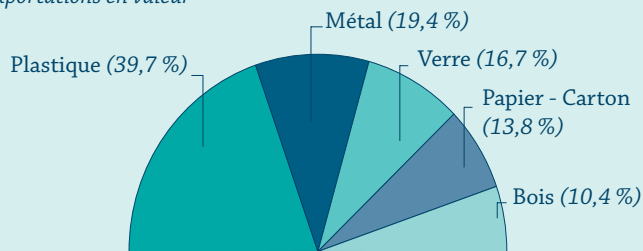
Le commerce extérieur français de produits d'emballage est essentiellement européen. La balance commerciale est légèrement déficitaire ces dernières années ; le déficit extérieur s'élève à 340 millions d'euros en 2005. La France affiche en particulier un net déséquilibre avec l'Allemagne, premier pays fournisseur. Le plastique représente 40 % des exportations nationales.

Au niveau mondial, la France se situe au 4<sup>ème</sup> rang des exportateurs, derrière l'Allemagne, les États-Unis et, depuis peu, la Chine. Le plastique représente la moitié des flux mondiaux d'emballage, devançant très largement le papier-carton (24 %).

L'élargissement de l'Union européenne crée de nouvelles perspectives pour les secteurs consommateurs d'emballage des dix récents États membres. Dans ces pays, la répartition des tonnages selon les différents types d'emballage est finalement peu différente de celle de l'Europe Occidentale : le papier-carton, le verre et le plastique y tiennent une place prépondérante, ce dernier connaissant un véritable essor depuis quelques années. ■

## Le plastique prédomine

exportations en valeur



Douanes, 2005 -

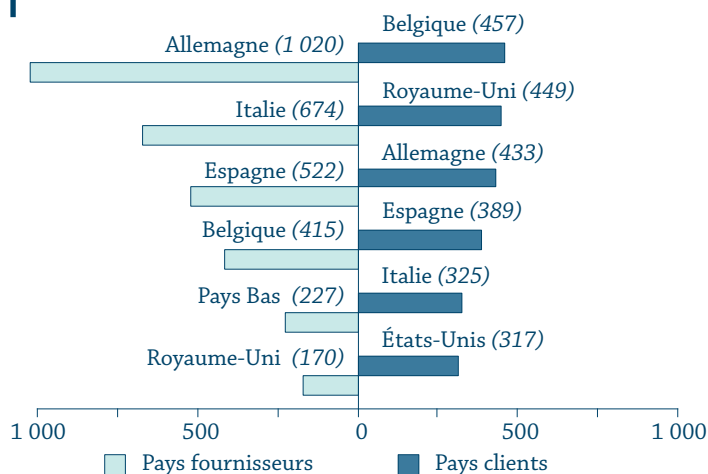
## Principaux pays partenaires

Importations totales

3 968 millions d'euros

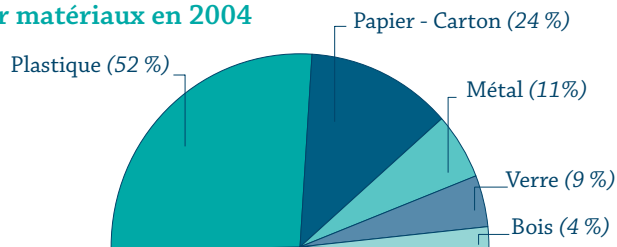
Exportations totales

3 627 millions d'euros



Sessi - Douanes, 2005 -

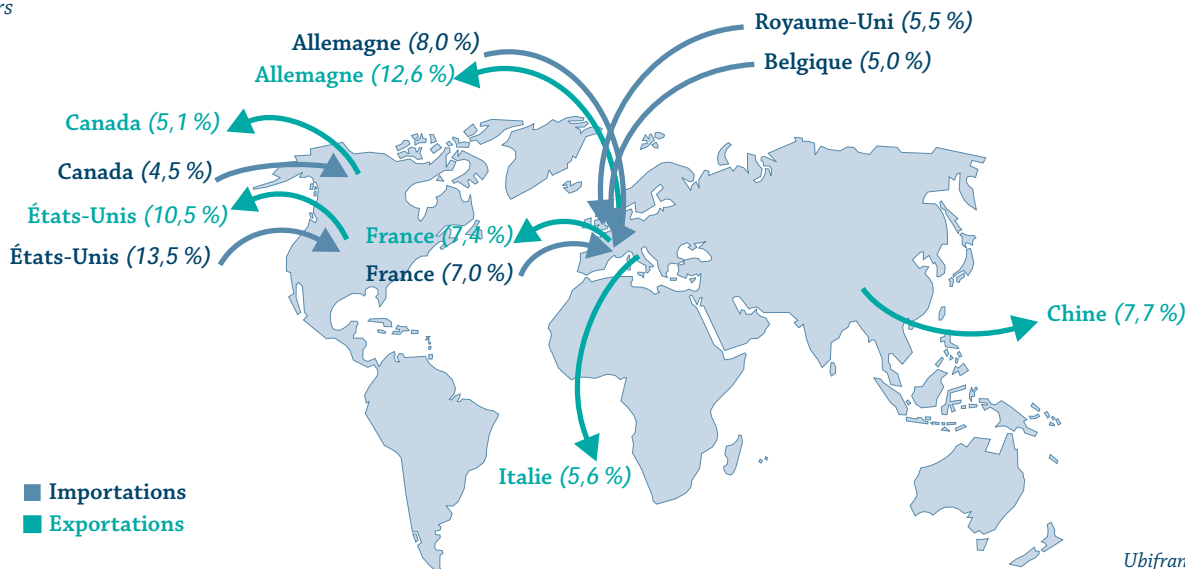
## Les importations mondiales d'emballage par matériaux en 2004



Ubifrance -

## Flux mondiaux de produits d'emballage : 55 milliards de dollars

en % des valeurs



Ubifrance, 2005 -

# Plastique

Nomenclature  
d'activités  
française  
25.2C

## Le plastique toujours à la pointe de l'innovation

La fabrication d'emballages en matières plastiques regroupe la production de sacs et sachets, de bouteilles, flacons et fûts, de boîtes, de pots, de gobelets, de bacs et caisses, d'articles de bouchage, de calages et d'articles pour le transport.

Ce secteur rassemble 300 entreprises de 20 personnes et plus. Il emploie 41 000 personnes dont plus de 10 % d'intérimaires. Il génère un chiffre d'affaires de 6,3 milliards d'euros. Deux sociétés sur trois ont moins de 100 salariés. Toutefois, la quarantaine d'unités de 250 salariés et plus emploie la moitié des effectifs, réalise 46 % du chiffre d'affaires et 60 % des exportations.

Cette industrie reste encore atomisée, face à des clients toujours plus concentrés et à une concurrence croissante. En effet, les conditionneurs et les distributeurs des industries situées en aval intègrent pour certains une activité d'emballage plastique. Parallèlement, les grands opérateurs mondiaux d'autres matériaux d'emballages, notamment papier-carton et verre, diversifient aussi leur activité dans le domaine du plastique.

### La profession s'organise

La proximité géographique des unités de fabrication et des sites de conditionnement contribue à minimiser les coûts de transport et de logistique. Ainsi, des pôles d'implantation régionale rassemblent les différents acteurs de la chaîne, allant de la production de biens à la distribution. La « Cosmetic Valley » en région Centre illustre cette synergie, qui devrait être renforcée

### Chiffres clés du secteur

entreprises de 20 personnes et plus

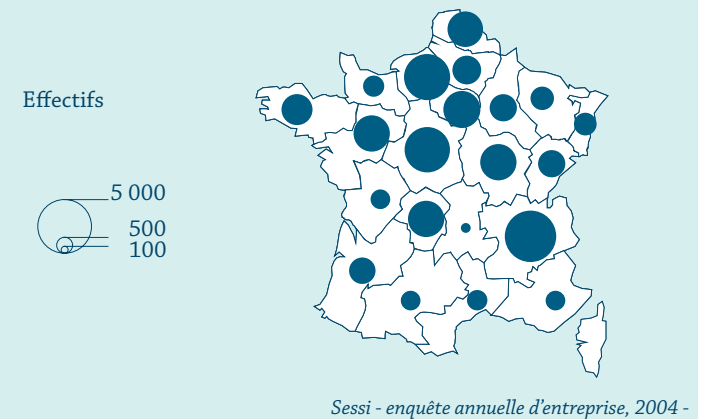
	Année 2004	Année 2003	Évolution 2004/2003*
Nombre d'entreprises	304	300	//////
Effectif employé	40 682	41 196	- 2,6 %
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 6 254	6 004	1,3 %
Exportations	M€ 1 884	1 753	3,1 %
Investissements corporels totaux	M€ 403	391	2,7 %

\* corrigée des variations de champ

Sessi - enquête annuelle d'entreprise -

### Répartition régionale des effectifs

établissements des entreprises de 20 personnes et plus



### Dispersion et performances

entreprises de 20 personnes et plus

Indicateurs et ratios	Emballage	Plastique				
		Ensemble du secteur	PMI * du secteur	25 % des PMI * du secteur ont un ratio inférieur ou égal à	50 % des PMI * du secteur ont un ratio supérieur à	25 % des PMI * du secteur ont un ratio supérieur à
Frais de personnel par salarié	k€ 37,9	36,6	34,9	29,0	33,7	38,5
Productivité apparente du travail (VAHT / effectifs)	k€ 52,0	49,8	46,4	33,0	42,6	53,1
Taux de valeur ajoutée (VAHT / CAHT)	% 32,8	32,4	29,0	24,6	30,8	38,6
Taux d'exportation (Exp / CAHT)	% 22,3	30,1	24,9	2,4	10,2	29,2
Taux de marge (EBE / VAHT)	% 27,5	27,2	25,1	11,8	19,6	32,2
Taux de prélèvement financier (Frais financiers / EBE)	% 18,6	13,1	14,4	2,1	8,7	20,4
Taux d'investissement (Inv / VAHT)	% 14,5	19,9	18,1	3,3	11,5	21,0
Taux d'autofinancement (CAF / Inv)	% 121,4	81,0	83,1	36,8	101,8	270,4

\* PMI : 20 à 249 salariés

Sessi - enquête annuelle d'entreprise, 2004 -

## Quantités livrées

entreprises de 20 personnes et plus  
en milliers de tonnes

Sacs et sachets	492
Boîtes, pots, gobelets et caisses	182
Bouteilles *, flacons, fûts	407
Bouchages et surbouchages	147
Autres	236
<b>TOTAL</b>	<b>1 464</b>

\* hors production intégrée

Sessi - enquête de branche, 2005 -

par la labellisation du pôle de compétitivité « science de la beauté et du bien-être » dont ce réseau est l'élément porteur. L'emballage occupe en effet une place essentielle dans ce dispositif.

Cette filière devrait bénéficier en outre des retombées technologiques du pôle de compétitivité « Plastipolis » situé en région Rhône-Alpes. La recherche doit aussi porter sur la mise au point de nouveaux matériaux dont ceux issus des agroressources conçus pour l'agroalimentaire, principal débouché des emballages plastiques. Elle profitera par ailleurs de la recherche sur les process, qui doit permettre d'abaisser les coûts de production et de reconquérir des parts de marchés sur les produits à faible valeur ajoutée.

Le recyclage et la réutilisation prennent une ampleur particulière pour cette filière. Le Comité technique de recyclage des emballages plastiques (COTREP) permet à tous les acteurs de la chaîne de l'emballage d'améliorer l'écoconception. Les fabricants renforcent ainsi leur politique d'allègement des produits pour optimiser l'utilisation de matières premières et limiter les consommations d'énergie. Ils s'engagent également dans le développement de matériaux biodégradables.

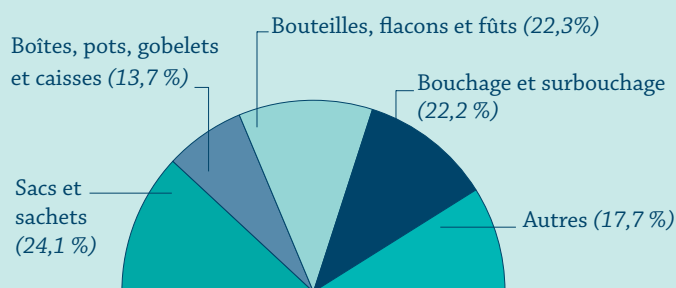
## Une bonne croissance

En Europe, le plastique occupe le premier rang des matériaux d'emballage, avec 38 % de parts de marché. Son utilisation requiert 12,5 millions de tonnes de matières premières par an. Le secteur agroalimentaire constitue le premier client de l'emballage plastique (65 % des débouchés en Europe).

La France, premier producteur européen devant l'Allemagne, a mis sur le marché, en 2005, 1,5 million de tonnes d'emballages en plastique. Les sacs et sachets représentent le tiers de ces produits. La balance commerciale demeure déficitaire en 2005.

## Répartition des facturations par produits

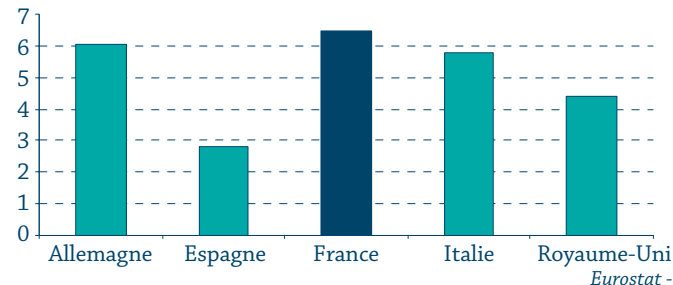
entreprises de 20 personnes et plus  
facturations totales : 5,5 milliards d'euros



Sessi - enquête de branche, 2005 -

## Principaux producteurs européens en 2003

en milliards d'euros

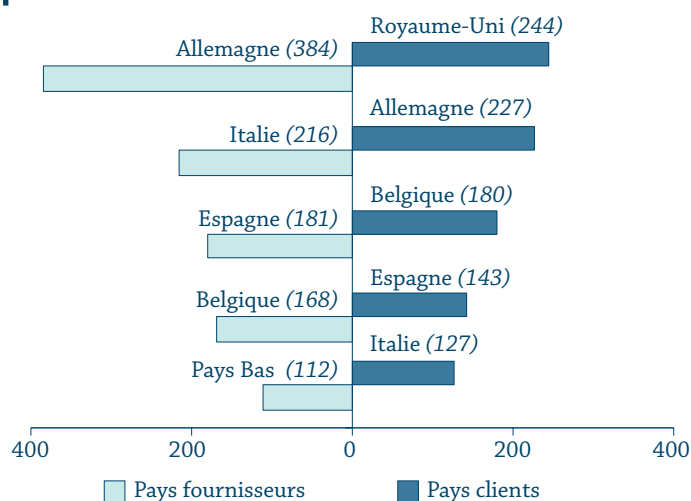


Eurostat -

## Principaux pays partenaires

Importations totales  
1 639 millions d'euros

Exportations totales  
1 443 millions d'euros



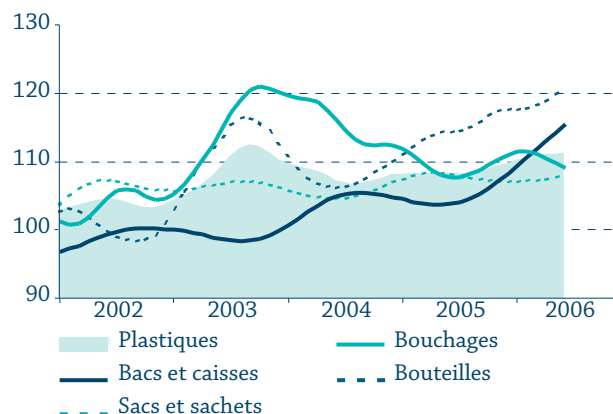
Sessi - Douanes, 2005 -

Elle fait apparaître un net déséquilibre en faveur de l'Allemagne. Toutefois, ces exportations sont sous évaluées car une partie non négligeable des emballages intégrés échappe aux comptes.

Mise à part la forte hausse de l'année 2003, qui s'explique par la demande exceptionnelle de bouteilles liée à la canicule, l'emballage plastique croît de 2,5 % en moyenne depuis quatre ans. Les commandes connaissent une nette progression au cours du premier semestre 2006 dans les bouteilles et dans les bacs et caisses. En revanche les mesures prises dans la grande distribution depuis quatre ans ont modéré le rythme soutenu qu'avait connu auparavant la production de sacs et sachets.

## Évolution des produits

entreprises de 20 personnes et plus  
tendance, base 100 en 2000



Sessi, enquêtes de branche -

# Papier - carton

Nomenclature  
d'activités  
française  
21.2A, 21.2B  
& 21.2C

## Un secteur qui se tourne vers l'international

L'industrie des emballages en papier-carton réalise la transformation du carton ondulé, du carton plat et du papier pour le conditionnement des produits, l'expédition et la présentation sur le lieu de vente (PLV).

L'industrie française de l'emballage papier-carton est constituée d'une majorité de petites entreprises. Cependant si le nombre d'entreprises de 250 salariés et plus tend à diminuer, ces dernières emploient encore plus de la moitié des effectifs et réalisent plus de 50 % du chiffre d'affaires et les deux tiers des exportations. Les unités de production orientent leurs investissements vers les nouveaux marchés que constituent les pays de l'Europe de l'Est, et en particulier les nouveaux membres de l'Union européenne. Ils adoptent également des stratégies de développement à vocation internationale en direction de l'Asie et de l'Afrique.

La production conserve un caractère largement local et régional. Les entreprises sont implantées majoritairement dans les régions industrielles. Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais et Pays de Loire emploient près d'un tiers des effectifs. Les exportations directes restent limitées à des échanges transfrontaliers de proximité avec les pays voisins.

L'industrie de l'emballage du papier-carton allie tradition et innovation. Ce double engagement assure en premier lieu aux divers supports toutes les qualités d'un vecteur de communication efficace. En second lieu, la préoccupation environnementale et la lutte contre le gaspillage conduisent les entreprises à recycler près des deux tiers de papiers et cartons récupérés.

### Chiffres clés du secteur

entreprises de 20 personnes et plus

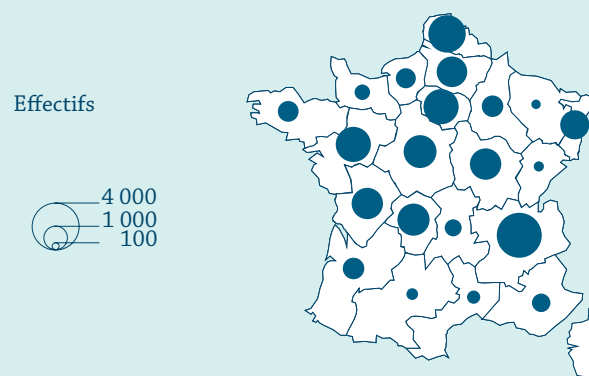
	Année 2004	Année 2003	Évolution 2004/2003*
Nombre d'entreprises	271	291	//////
Effectif employé	34 058	36 214	- 4,0 %
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 5 308	5 590	- 2,6 %
Exportations	M€ 584	586	0,8 %
Investissements corporels totaux	M€ 186	208	- 14,9 %

\* corrigée des variations de champ

Sessi - enquête annuelle d'entreprise -

### Répartition régionale des effectifs

établissements des entreprises de 20 personnes et plus



Sessi - enquête annuelle d'entreprise, 2004 -

### Dispersion et performances

entreprises de 20 personnes et plus

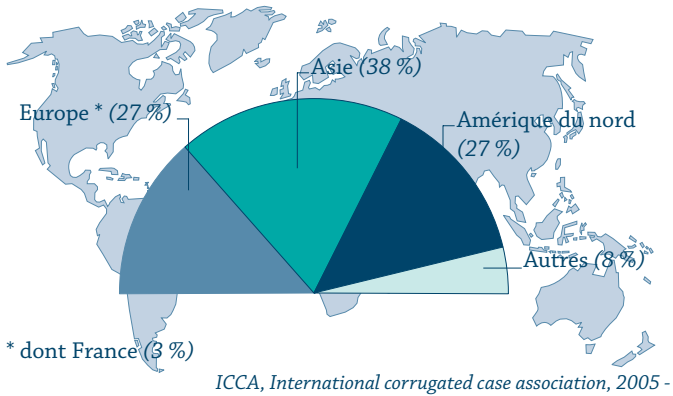
Indicateurs et ratios	Emballage	Papier - carton				
		Ensemble du secteur	PMI * du secteur	25 % des PMI * du secteur ont un ratio inférieur ou égal à	50 % des PMI * du secteur ont un ratio supérieur à	25 % des PMI * du secteur ont un ratio supérieur à
Frais de personnel par salarié	k€ 37,9	38,3	35,1	30,1	33,0	37,6
Productivité apparente du travail (VAHT / effectifs)	k€ 52,0	51,1	45,8	33,1	41,6	51,3
Taux de valeur ajoutée (VAHT / CAHT)	% 32,8	32,8	30,9	27,0	31,8	39,3
Taux d'exportation (Exp / CAHT)	% 22,3	11,0	7,9	-	1,0	6,3
Taux de marge (EBE / VAHT)	% 27,5	24,2	21,8	4,1	18,0	31,4
Taux de prélèvement financier (Frais financiers / EBE)	% 18,6	12,1	12,4	1,1	6,0	18,3
Taux d'investissement (Inv / VAHT)	% 14,5	10,7	12,3	2,1	5,9	11,7
Taux d'autofinancement (CAF / Inv)	% 121,4	139,5	111,7	13,6	149,4	442,2

\* PMI : 20 à 249 salariés

Sessi - enquête annuelle d'entreprise, 2004 -

## Répartition mondiale des productions de carton ondulé

production mondiale : 156,7 milliards d'euros



## Une activité morose en 2005

L'année 2005 a été marquée par l'augmentation des coûts de production liée à la hausse des prix de l'énergie, des produits chimiques et des transports.

Le marché du carton ondulé constitue le principal segment de l'emballage en papier-carton. En 2005, le chiffre d'affaires a légèrement baissé alors que les ventes de carton ondulé ont progressé. En effet, les entreprises n'ont pas répercuté dans leurs prix de vente la hausse des coûts de l'énergie, des matières premières et des transports. L'activité se redresse au premier trimestre 2006 grâce à un accroissement de la demande et à un début de rétablissement des marges.

Le secteur du carton plat connaît un léger rebond après plusieurs fermetures d'usines en 2004. En effet, les conflits sociaux finlandais de l'été 2005 ont bénéficié aux industriels français.

La production de l'emballage souple régresse fortement en 2005 en raison de fermetures d'usines et d'arrêts techniques. Les industriels sont concurrencés par les nouveaux pays d'Europe de l'Est qui accentuent la pression sur les prix. La baisse de l'activité des sacs industriels se poursuit en 2005, en particulier dans l'ensachage des matériaux de construction et dans l'alimentation animale.

La filière emballage en papier-carton retrouve une certaine embellie en 2006 profitant de l'essor des produits alimentaires comme les « prêts à vendre ».

## Des partenaires principalement européens

La balance commerciale accroît son déficit en raison d'une hausse sensible des importations. Les échanges affirment un caractère nettement européen et l'Allemagne en constitue le principal bénéficiaire.

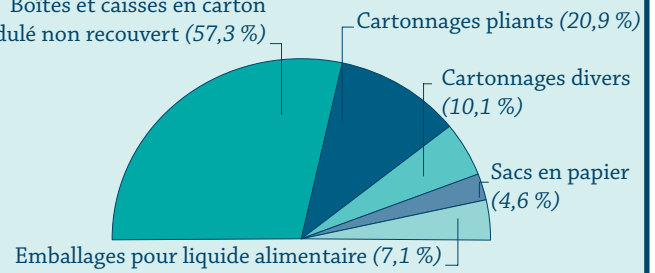
L'industrie de l'emballage en papier-carton devrait profiter du dynamisme de l'activité industrielle des nouveaux États membres de l'Union européenne mais aussi de l'essor de l'économie chinoise.

## Prééminence des boîtes et caisses

entreprises de toutes tailles

facturations totales : 5 051 millions d'euros

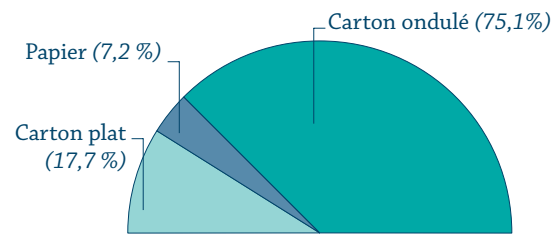
Boîtes et caisses en carton ondulé non recouvert (57,3 %)



## Place prépondérante du carton ondulé

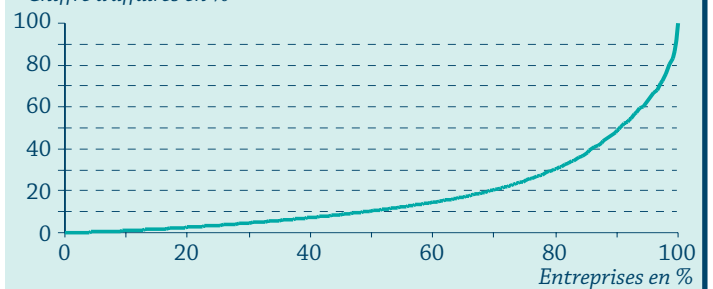
entreprises de 20 personnes et plus

production française totale : 4 567 milliers de tonnes



## Les grandes entreprises concentrent l'essentiel du chiffre d'affaires

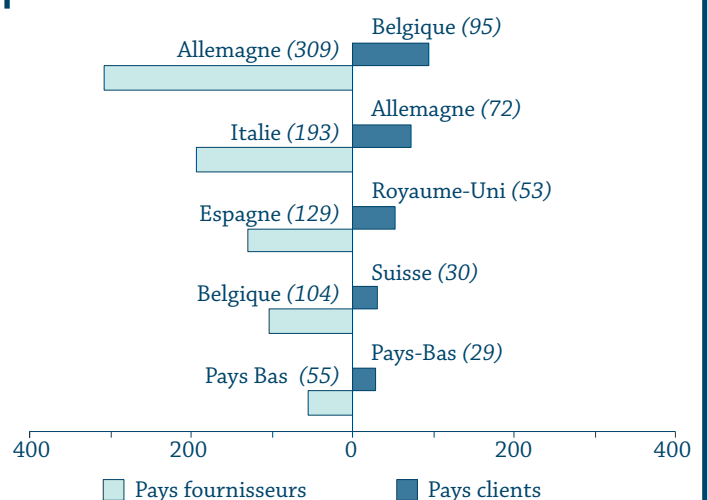
Chiffre d'affaires en %



## Principaux pays partenaires

Importations totales  
1 049 millions d'euros

Exportations totales  
449 millions d'euros



# Verre

Nomenclature  
d'activités  
française  
partie du 26.1E  
& du 26.1J

## Un environnement concurrentiel mondial

Le secteur du verre d'emballage regroupe les fabricants de bouteilles, de pots et bocaux, de flacons et d'ampoules pharmaceutiques. Ce secteur compte 10 % des entreprises de l'industrie verrière, mais emploie plus d'un quart des effectifs de cette industrie, réalise un tiers du chiffre d'affaires et un cinquième des exportations. Ces 21 entreprises sont majoritairement issues de groupes français.

### Un secteur très concentré

Les entreprises de 500 salariés et plus regroupent 80 % des effectifs et réalisent 85 % du chiffre d'affaires aussi bien en France qu'à l'exportation. Très concentré, le secteur du verre présente un caractère d'intégration nettement affirmé comparé aux autres secteurs de l'emballage. En effet, la fabrication des produits finis procède d'une chaîne de transformation continue reliant la matière première de base - la silice et le calcin - à la mise en forme du verre en fusion, complétée d'un éventuel ennoblement.

Les implantations régionales des sites de production se concentrent en Haute-Normandie, dans la vallée de la Bresle, et dans le Nord de la France. La tradition verrière de ces régions justifie la localisation des grands centres de production de l'industrie du flaconnage. Des unités de fabrication de bouteilles opèrent également dans les grandes régions viticoles ou à leur proximité.

L'emballage en verre est surtout présent sur le marché de l'emballage liquide. Il représente près d'un quart du tonnage total d'emballage produit en France. Toutefois ce volume important résulte en partie d'un poids unitaire plus élevé de l'emballage en verre. En facturations, il ne représente plus que 14 % de l'ensemble de l'emballage. Pour les produits verriers, en particulier les bouteilles, l'agroalimentaire constitue de loin le premier débouché. Viennent ensuite la pharmacie et la parfumerie. Depuis 2000, la production est quasiment stable.

Le taux de recyclage du verre d'emballage atteint près de 60 % en 2004, avec un taux de valorisation équivalent, le calcin devenant ainsi la principale matière première utilisée dans l'industrie verrière de l'emballage. L'amélioration des techniques de récupération, en particulier l'affinement de la sélection selon les couleurs, permet d'augmenter notablement le taux de réutilisation des déchets.

### Chiffres clés du secteur

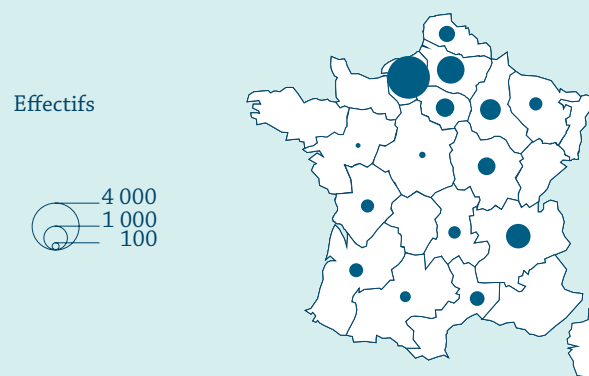
entreprises de 20 personnes et plus

	Année 2004	Année 2003	Évolution 2004/2003
Nombre d'entreprises	21	21	//////
Effectif employé	13 264	13 597	- 2,4 %
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 2 460	2 454	0,2 %
Exportations	M€ 530	563	- 5,8 %
Investissements corporels totaux	M€ 135	121	11,5 %

Sessi - enquête annuelle d'entreprise -

### Répartition régionale des effectifs

établissements des entreprises de 20 personnes et plus



Sessi - enquête annuelle d'entreprise, 2004 -

### Principaux ratios du secteur

entreprises de 20 personnes et plus

Indicateurs et ratios		Emballage	Verre
Frais de personnel par salarié	k€	37,9	46,1
Productivité apparente du travail (VAHT / effectifs)	k€	52,0	73,0
Taux de valeur ajoutée (VAHT / CAHT)	%	32,8	39,3
Taux d'exportation (Exp / CAHT)	%	22,3	21,6
Taux de marge (EBE / VAHT)	%	27,5	33,7
Taux de prélèvement financier (Frais financiers / EBE)	%	18,6	26,4
Taux d'investissement (Inv / VAHT)	%	14,5	14,0
Taux d'autofinancement (CAF / Inv)	%	121,4	206,0

Sessi - enquête annuelle d'entreprise, 2004 -

## Quantités livrées

entreprises de 20 personnes et plus  
en milliers de tonnes

Bouteilles	3 426
Pots et bocaux	379
Flacons	229
Ampoules pharmaceutiques	12
<b>TOTAL</b>	<b>4 046</b>

Sessi - enquête de branche, 2005 -

## La France au premier rang des exportateurs

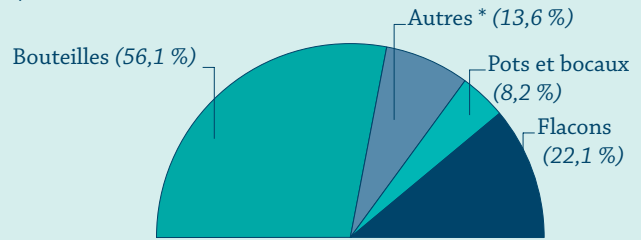
La compétitivité de la France porte en premier lieu sur la maîtrise des matériaux et des techniques conjuguée à celle des coûts, de l'énergie en particulier. Mais elle résulte également de la créativité, très présente dans le domaine du flaconnage et du luxe, particulièrement pour les parfums, vins et spiritueux. Par ailleurs, face à la pression de la concurrence internationale, l'industrie française du verre dispose d'atouts importants : une main d'œuvre de qualité, un savoir-faire reconnu dans le monde entier.

Au niveau européen, l'industrie française du verre d'emballage occupe la deuxième place derrière l'Allemagne avec une production de près de 4 millions de tonnes.

À l'échelon mondial, la France devient le premier pays exportateur, devançant très légèrement l'Allemagne qui occupait jusqu'ici la première place. Les États-Unis, premier pays importateur, est le second client de la France après l'Italie. La Chine apparaît dans le paysage des principaux exportateurs mondiaux avec une part de marché atteignant 5 %.

## Prépondérance de la bouteille

entreprises de 20 personnes et plus  
facturations totales : 2 332 milliers d'euros

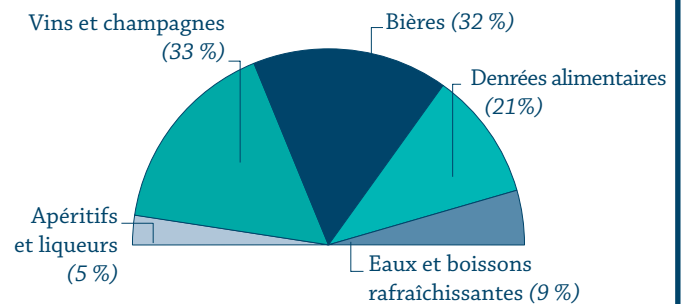


\* y compris les travaux d'ennoblissement

Sessi - enquête de branche, 2005 -

## Les parts de marché des bouteilles et pots alimentaires

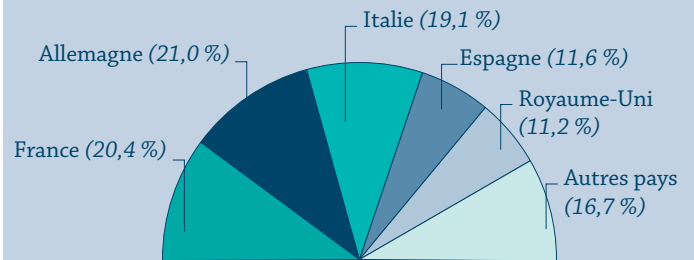
en % du nombre de cols



Fédération des chambres syndicales de l'industrie du verre, rapport d'activité 2005 -

## Les pays producteurs en Europe en 2005

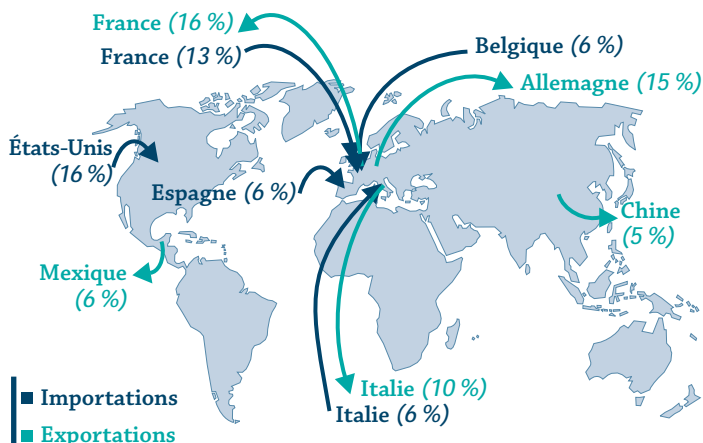
Production totale : 18,5 millions de tonnes



Fédération européenne du verre d'emballage -

## Principaux flux mondiaux

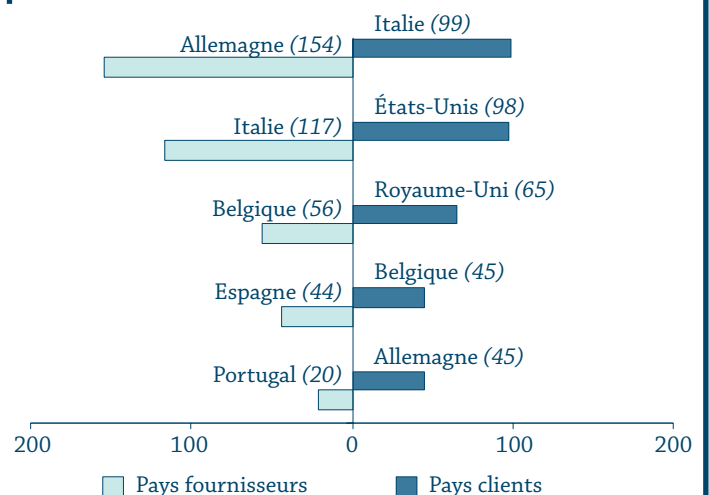
Importations totales : 4 436 millions de dollars  
Exportations totales : 4 797 millions de dollars



Ubifrance, 2005 -

## Principaux pays partenaires

Importations totales : 461 millions d'euros  
Exportations totales : 604 millions d'euros



Sessi - Douanes, 2005 -

# Métal

Nomenclature  
d'activités  
française  
28.7A & 28.7C

## Un secteur innovant, acteur du développement durable

Une forte concentration caractérise le secteur industriel des emballages métalliques. Les dix sept entreprises de 250 salariés et plus, soit le tiers des unités du secteur, emploient près de 75 % des effectifs et réalisent plus des deux tiers du chiffre d'affaires et des exportations.

L'activité s'organise entre des acteurs de nature différente dont des multinationales pour la fabrication de grandes séries et des entreprises de taille plus modeste se spécialisant sur le marché des emballages « sur mesure », au sein d'un groupe.

### L'agroalimentaire, le premier marché de l'emballage

Pour près de la moitié des facturations des emballages métalliques, les produits fabriqués sont destinés à l'industrie agroalimentaire, partagés entre boîtes de conserve et boîtes boissons.

La destination de l'emballage rapproche les producteurs des utilisateurs dans les régions à forte activité agroalimentaire. Il en va de même à proximité des côtes pour la conserverie de produits de la pêche ou dans les zones viticoles pour le bouchage-surbouchage. Les sociétés de conditionnement pour produits chimiques se situent près des industries pétrolières.

La hausse importante des cours des matières premières et des prix de l'énergie en 2005 a pesé à la fois sur les coûts de transport

### Chiffres clés du secteur

entreprises de 20 personnes et plus

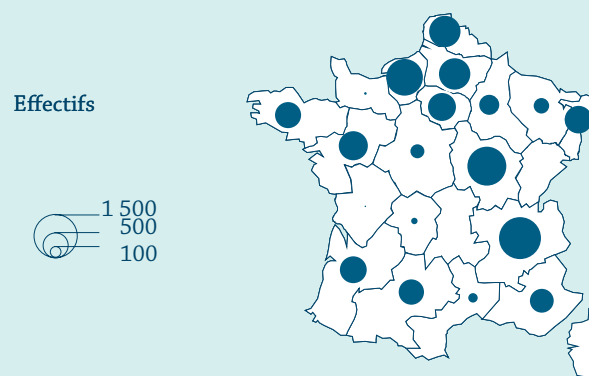
	Année 2004	Année 2003	Évolution 2004/2003*
Nombre d'entreprises	56	53	////////
Effectif employé	13 744	12 925	- 3,7 %
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 2 640	2 479	- 1,1 %
Exportations	M€ 786	751	- 1,9 %
Investissements corporels totaux	M€ 93	82	1,0 %

\* corrigée des variations de champ

Sessi - enquête annuelle d'entreprise -

### Répartition régionale des effectifs

établissements des entreprises de 20 personnes et plus



Sessi - enquête annuelle d'entreprise, 2004 -

### Dispersion et performances

entreprises de 20 personnes et plus

Indicateurs et ratios	Emballage	Métal				
		Ensemble du secteur	PMI * du secteur	25 % des PMI * du secteur ont un ratio inférieur ou égal à	50 % des PMI * du secteur ont un ratio supérieur à	25 % des PMI * du secteur ont un ratio supérieur à
Frais de personnel par salarié	k€ 37,9	39,8	39,0	31,0	34,3	41,8
Productivité apparente du travail (VAHT / effectifs)	k€ 52,0	53,8	62,6	35,3	44,0	65,9
Taux de valeur ajoutée (VAHT / CAHT)	% 32,8	28,0	28,1	23,0	33,8	40,9
Taux d'exportation (Exp / CAHT)	% 22,3	29,8	30,6	3,2	13,3	27,3
Taux de marge (EBE / VAHT)	% 27,5	29,6	39,1	6,1	26,8	43,9
Taux de prélèvement financier (Frais financiers / EBE)	% 18,6	37,8	19,4	0,1	4,4	19,1
Taux d'investissement (Inv / VAHT)	% 14,5	12,6	12,1	3,9	10,4	14,5
Taux d'autofinancement (CAF / inv + crédit-bail)	% 121,4	159,4	227,8	9,7	195,3	413,3

\* PMI : 20 à 249 salariés

Sessi - enquête annuelle d'entreprise, 2004 -

## Quantités livrées

entreprises de 20 personnes et plus

en milliers de tonnes

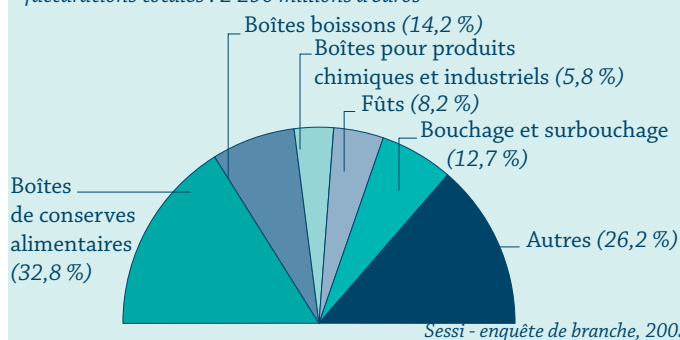
Boîtes de conserves	511
Boîtes boissons	143
Boîtes pour produits chimiques et industriels	77
Fûts	123
Bouchage et surbouchage	52
Autres	76
<b>TOTAL</b>	<b>982</b>

Sessi - enquête de production, 2005 -

## Le conditionnement alimentaire prééminent

entreprises de 20 personnes et plus

facturations totales : 2 290 millions d'euros



et de transformation. La production est en léger retrait. Cependant, tous les segments n'ont pas évolué de la même manière. Ainsi, les livraisons en tonnage de conditionnements destinés à l'alimentaire et aux produits chimiques et industriels progressent très légèrement ; en revanche, celles relatives aux articles de bouchage et de surbouchage diminuent notablement suite à une baisse de la consommation.

Les échanges internationaux excédentaires affichent une tonalité résolument européenne. 90 % des importations proviennent de l'Europe des quinze et près de 75 % des exportations sont destinées à ces mêmes pays.

## Des innovations centrées sur l'aluminium

Vielle de plus de 150 ans, la « boîte à sardines » représente un modèle traditionnel de l'emballage métallique. Dès l'origine, ce type de matériau a dû satisfaire à des normes de sécurité alimentaire particulières.

Toutefois, l'acier subit une vive concurrence des autres matériaux dans les secteurs de l'agroalimentaire et de la cosmétique notamment. Entre autres, le plastique est très présent sur le marché de l'emballage alimentaire. Il est utilisé dans les emballages de boissons en raison de ses qualités de brillance, légèreté, malléabilité et de son faible coût de revient.

De même, les fabricants de boîtes boissons, de conserves, d'aérosols et de vaporisateurs se tournent vers l'aluminium, métal offrant un niveau optimal de conservation et de protection contre les ultraviolets, l'humidité et l'oxydation. 88 % des boîtes boissons sont aujourd'hui en aluminium.

Le recours croissant à des encres et vernis « verts » pour garnir l'intérieur des boîtes boissons en particulier, permet par ailleurs de contrôler efficacement les éventuels effets polluants ou toxiques de ces constituants chimiques.

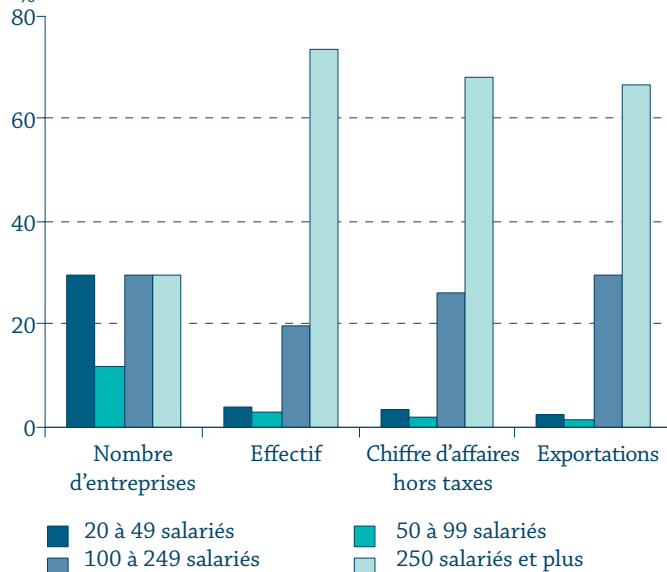
Recyclable à 100 % grâce à des techniques de traitement des déchets de plus en plus élaborées, l'aluminium offre de bonnes perspectives de croissance.

Soucieux de la protection de l'environnement, les industriels, en collaboration avec les associations, les municipalités et les grandes surfaces jouent un rôle actif en faveur de la récupération et du recyclage des emballages métalliques.

## Répartition selon les tranches d'effectifs

entreprises de 20 personnes et plus

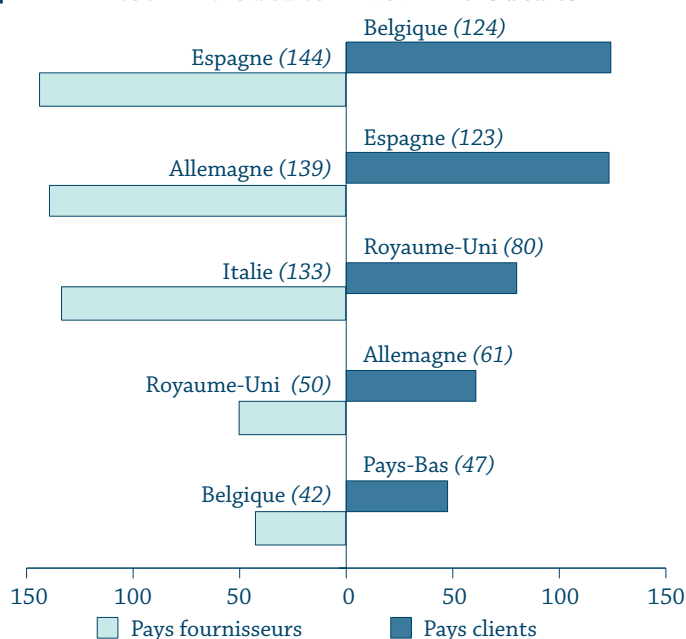
%



## Principaux pays partenaires

Importations totales  
650 millions d'euros

Exportations totales  
707 millions d'euros



# Bois

Nomenclature  
d'activités  
française  
20.4Z

## Un secteur artisanal

Le secteur de l'emballage en bois regroupe trois produits distincts : les palettes, l'emballage léger et l'emballage industriel. Par rapport à la filière de l'emballage, le secteur du bois représente 23 % des entreprises mais ne génère que 8 % du chiffre d'affaires en 2005.

Cette activité est très artisanale : même si leur nombre tend à diminuer, les petites entreprises de moins de 20 salariés représentent 25 % des effectifs et génèrent près d'un quart du chiffre d'affaires global.

Le secteur couvre l'ensemble des activités industrielles. L'agroalimentaire absorbe la production des emballages légers. Le transport et la logistique utilisent en quantité importante les palettes et caisses-palettes pour la livraison de la plupart des biens d'équipement et des produits de consommation.

Les unités de production d'emballage bois se concentrent dans le grand Sud-Ouest de la France. L'existence de massifs forestiers abondants justifie cette implantation, renforcée par la proximité de productions viticoles et maraîchères.

### Premier producteur européen de palettes

L'année 2005 s'est révélée meilleure que 2004 en volume fabriqué. La France se situe au premier rang des producteurs européens de palettes. Les palettes bois représentent 95 % du parc des palettes et un quart des emballages en bois.

### Dispersion et performances

entreprises de 20 personnes et plus

Indicateurs et ratios	Emballeur	Bois				
		Ensemble du secteur	PMI * du secteur	25 % des PMI * du secteur ont un ratio inférieur ou égal à	50 % des PMI * du secteur ont un ratio supérieur à	25 % des PMI * du secteur ont un ratio supérieur à
Frais de personnel par salarié	k€	37,9	29,8	29,5	25,2	32,8
Productivité apparente du travail (VAHT / effectifs)	k€	52,0	38,5	39,2	27,2	44,2
Taux de valeur ajoutée (VAHT / CAHT)	%	32,8	31,8	31,4	26,9	39,8
Taux d'exportation (Exp / CAHT)	%	22,3	18,4	19,5	0,0	11,0
Taux de marge (EBE / VAHT)	%	27,5	25,2	26,2	7,7	28,3
Taux de prélèvement financier (Frais financiers / EBE)	%	18,6	11,6	11,7	1,5	23,2
Taux d'investissement (Inv / VAHT)	%	14,5	9,9	10,6	2,5	11,0
Taux d'autofinancement (CAF / Inv)	%	121,4	120,9	119,7	25,3	382,5

\* PMI : 20 à 249 salariés

### Chiffres clés du secteur

entreprises de 20 personnes et plus

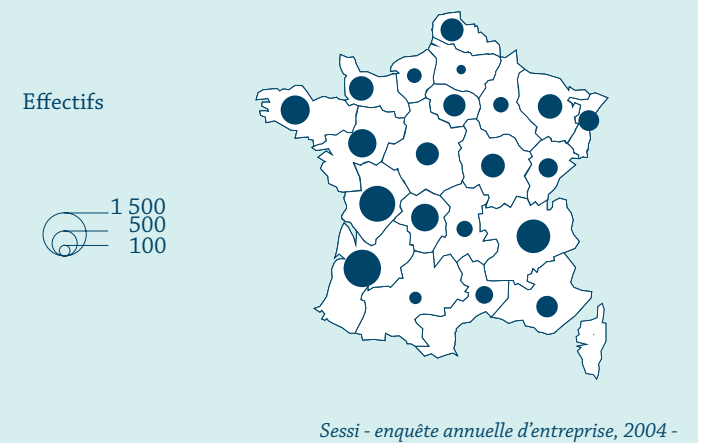
	Année 2004	Année 2003	Évolution 2004/2003*
Nombre d'entreprises	226	230	//////
Effectif employé	13 206	13 120	- 2,3 %
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 1 597	1 519	3,0 %
Exportations	M€ 293	319	- 8,1 %
Investissements corporels totaux	M€ 50	47	7,3 %

\* corrigée des variations de champ

Sessi - enquête annuelle d'entreprise -

### Répartition régionale des effectifs

établissements des entreprises de 20 personnes et plus



Sessi - enquête annuelle d'entreprise, 2004 -

La production des caisses en bois a baissé en 2005 et ne représente plus que 7,8 % du chiffre d'affaires. De leur côté, les emballages légers ont bénéficié de l'augmentation de production de fruits en 2005.

## Une forte valorisation des emballages en bois

La valorisation des emballages en bois est une préoccupation des industriels. Ce taux de recyclage augmente et atteint 20% en 2005. Les palettes offrent de réelles qualités de recyclage. Leur réparation, permettant des réutilisations successives, génère en 2005 un chiffre d'affaires de 453 millions d'euros soit un cinquième de l'activité palettes en bois.

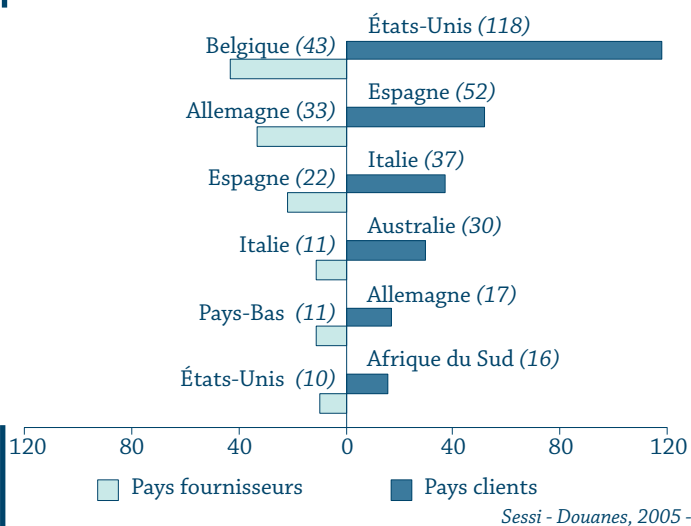
Les échanges commerciaux pour l'emballage en bois sont inférieurs à ceux des autres matériaux. Ils ne représentent que 10 % de l'ensemble, loin derrière le plastique. Le marché européen de proximité constitue l'essentiel des flux, avec l'Espagne et l'Allemagne comme principaux partenaires.

Le commerce extérieur pour l'emballage en bois reste largement excédentaire grâce au secteur de la tonnellerie qui exporte plus d'un tiers de sa production vers les États-Unis. Les tonnellerie françaises sont implantées dans les régions de Bordeaux, de Cognac et en Bourgogne, principales régions consommatrices de fûts neufs.

Au niveau mondial, l'emballage en bois n'engendre que 4,5 % des flux de l'emballage, le plastique concentrant plus de 50 % des échanges. Avec près d'un cinquième des transactions des emballages en bois, la France accroît sa place de premier rang des exportateurs, nettement devant l'Allemagne. Concernant les importations, la France se positionne à la troisième place atteignant 10 % des transferts, derrière l'Allemagne et les États-Unis.

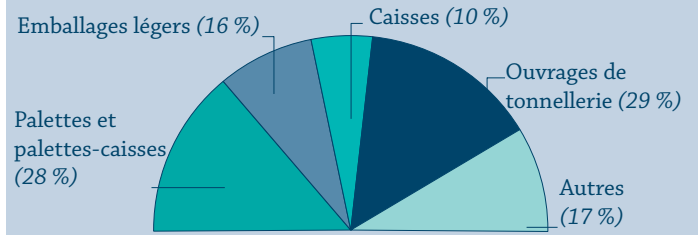
## Principaux partenaires de l'emballage en bois

Importations totales : 171 millions d'euros  
Exportations totales : 374 millions d'euros



## Un quart du chiffre d'affaires pour les palettes

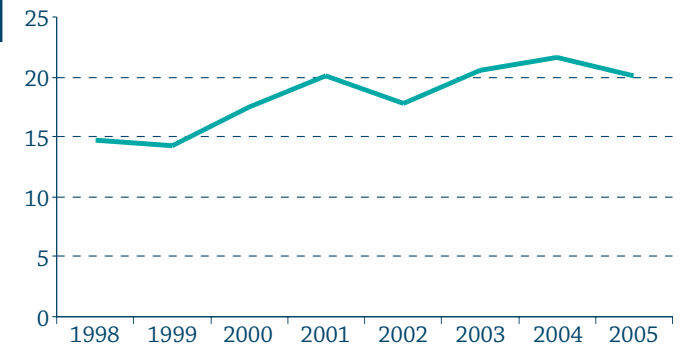
entreprises de 20 personnes et plus  
en %, facturations totales 1 293 millions d'euros



Sessi - enquête annuelle de branche, 2005 -

## Réparation de palettes : une activité non négligeable

en % des facturations

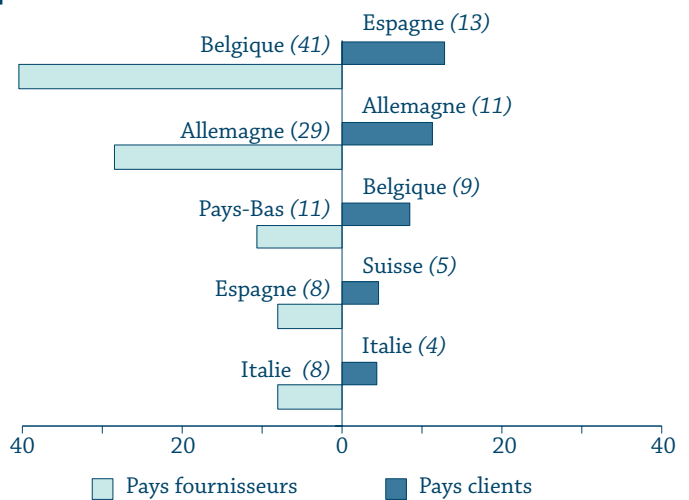


Sessi - enquête annuelle de branche -

## Palettes en bois : des flux déséquilibrés

Importations totales : 119,3 millions d'euros

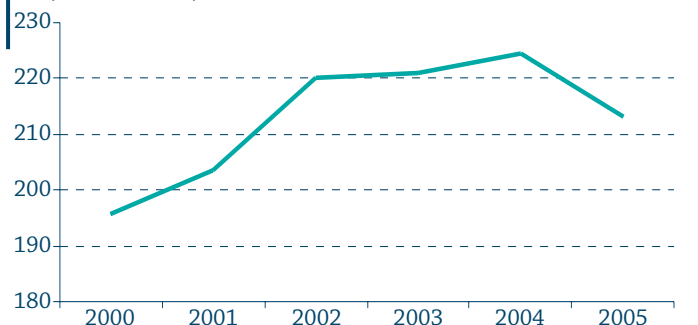
Exportations totales : 56,6 millions d'euros



Sessi - Douanes, 2005 -

## Taux de couverture excédentaire grâce à la tonnellerie

Exportations / Importations, en %



Douanes -

# Les emballages et l'environnement

## Valorisation et recyclage : de nouveaux objectifs

Au cœur d'enjeux industriels et logistiques importants, les emballages évoluent avec les modes de vie et les pratiques de consommation. Les quantités produites progressent constamment au fil des ans. En 2004, 12,4 millions de tonnes d'emballage ont été mis sur le marché en France, ce qui représente une progression moyenne annuelle de 1,5 % depuis 1994. Sur les dix dernières années, le plastique, le papier-carton et le bois sont à l'origine de cette augmentation.

Ces produits génèrent des déchets industriels et ménagers pesant lourdement sur l'environnement. Outre des pollutions de toutes natures - décharges sauvages, émissions de gaz et d'effluents toxiques - leur production consomme de l'énergie et des matières premières.

Face à l'accroissement de la quantité de déchets, la Commission européenne a élaboré un dispositif qui concerne tous les acteurs de l'emballage - producteurs, distributeurs, consommateurs, contribuables et citoyens - qui participent à la gestion de la longue chaîne d'activités du secteur.

La directive 94/62/CE relative aux emballages et aux déchets d'emballages répond ainsi à un double objectif. En premier lieu, elle incite tous les États membres à progresser en matière de prévention et de valorisation des déchets d'emballages. En second lieu, le texte entend encadrer et harmoniser les initiatives prises dans ce domaine afin d'éviter les entraves aux échanges et les distorsions de concurrence à l'intérieur de l'Union.

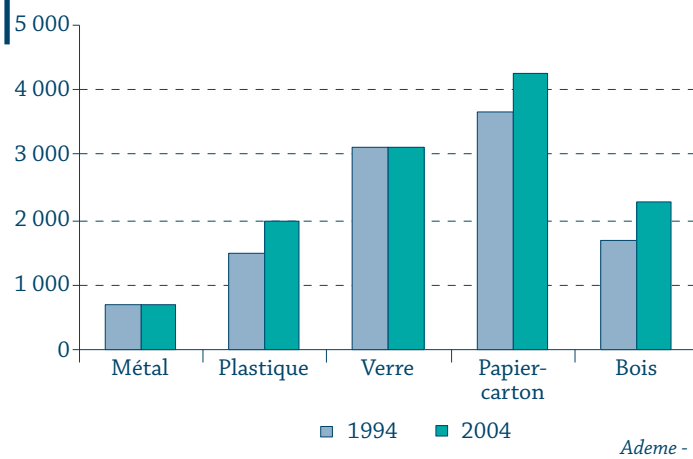
Elle définit trois exigences essentielles préalables à la mise sur le marché de tout emballage :

- la réduction au minimum nécessaire du poids et du volume de l'emballage dès sa création,
- la diminution des teneurs en métaux lourds et autres substances dangereuses dans ses divers constituants,
- la possibilité d'offrir une valorisation en fin de vie.

La directive fixait des objectifs en matière de valorisation et de recyclage à atteindre par l'ensemble des États membres au 30 juin 2001. La valorisation, par recyclage ou valorisation énergétique, devait représenter 50 % à 65 % du poids des emballages. Le recyclage, matière ou organique, devait constituer 25 % à 45 % de ce poids, avec un minimum de 15 % par matériau. La France a répondu à ces objectifs.

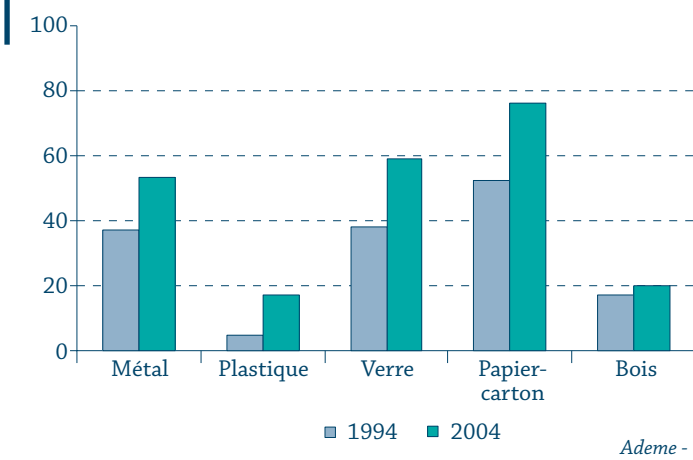
### Gisement des emballages

en milliers de tonnes mises sur le marché



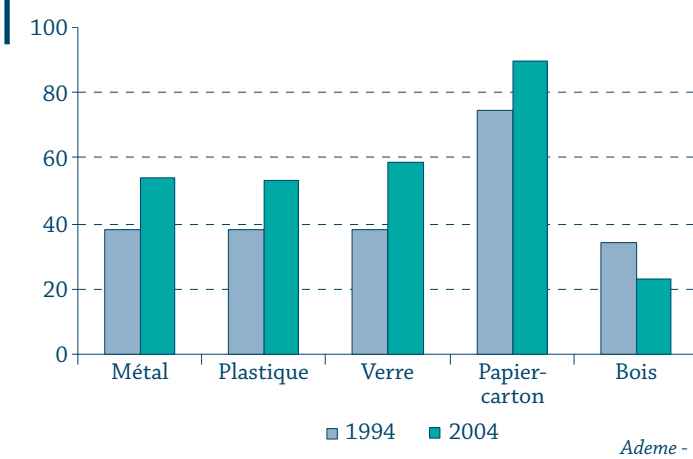
### Taux de recyclage

en %



### Taux de valorisation

en %



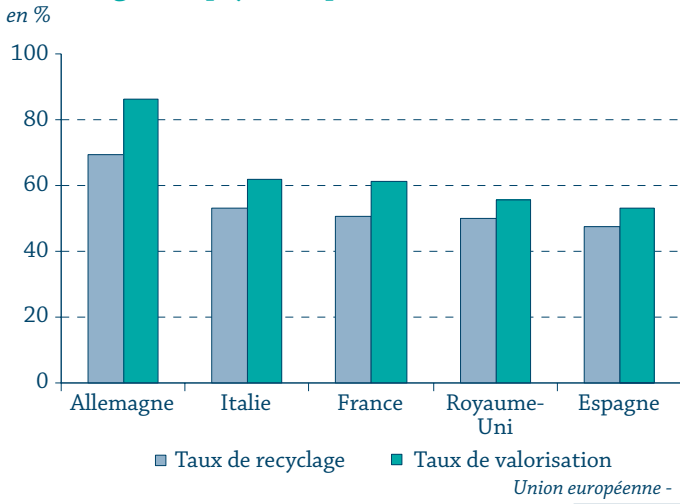
De nouveaux objectifs à atteindre à la fin de l'année 2008 ont été introduits par la directive 2004/12/CE :

- 60 % au moins des déchets devront être valorisés ;
- 55 % à 80 % des déchets devront être recyclés avec un minimum par matériau :
  - 60 % pour le verre et le papier-carton ;
  - 50 % pour les métaux ;
  - 22,5 % pour les plastiques ;
  - 15 % pour le bois.

En 2004, la France affiche un taux de recyclage de 51 % et un taux de valorisation de 61 %. Par ces résultats, la France est devancée par l'Allemagne et l'Italie mais se place devant le Royaume-Uni et l'Espagne. Ces cinq pays émettent les trois quarts des déchets d'emballage de l'Union européenne à 25 membres.

En matière de respect de l'environnement, le secteur des emballages fait d'ailleurs office de précurseur. Les mesures de prévention et les exigences de valorisation mises en œuvre ont très tôt préfiguré celles prises dans d'autres filières, telles les piles et accumulateurs, les huiles usagées, les pneumatiques, les véhicules, les équipements électriques et électroniques, etc. ■

### Recyclage et valorisation des déchets d'emballage dans les grands pays européens émetteurs en 2004



#### POUR EN SAVOIR PLUS

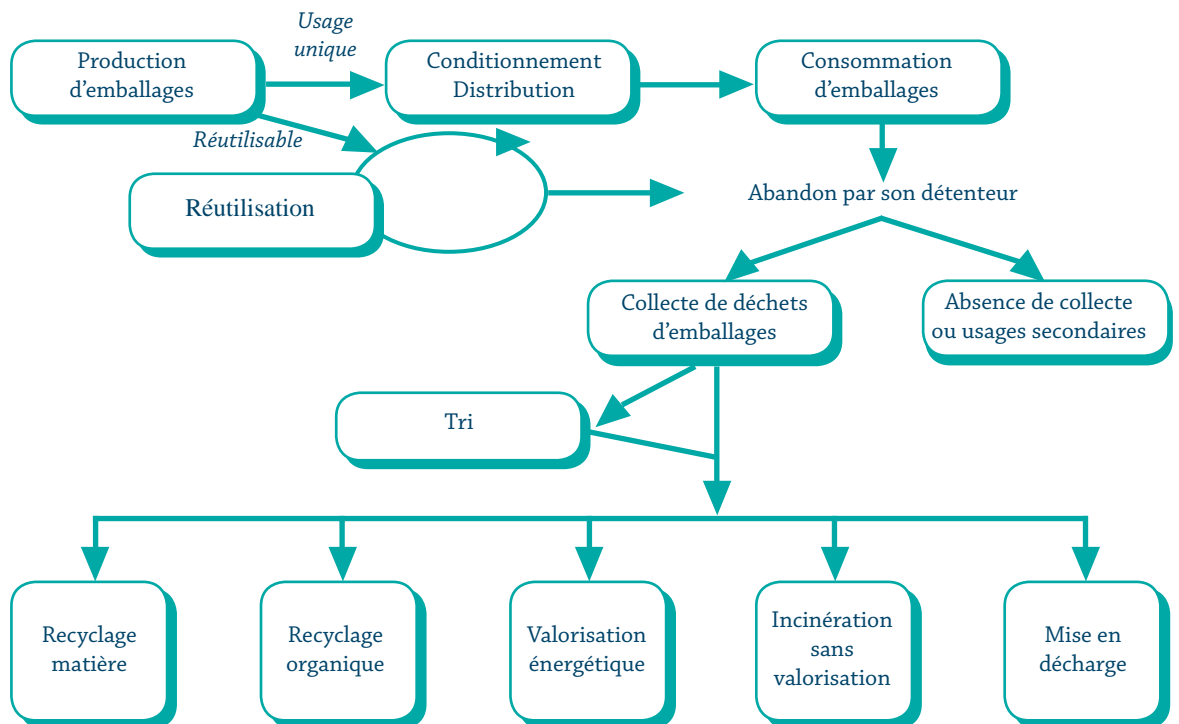
[www.environnement.gouv.fr](http://www.environnement.gouv.fr)  
[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)  
[www.ifen.fr](http://www.ifen.fr)  
[www.ecoemballages.fr](http://www.ecoemballages.fr)  
[www.adelphe-recyclage.com](http://www.adelphe-recyclage.com)  
[www.emballagesmagazine.com](http://www.emballagesmagazine.com)  
[http://ec.europa.eu/environment/waste/packaging\\_index.htm](http://ec.europa.eu/environment/waste/packaging_index.htm)  
 (domaine « Environnement » du site de l'Union européenne)

### L'emballage dans tous ses états

De la production à la consommation d'emballages

La collecte et le tri des déchets d'emballages

La valorisation et l'élimination des déchets d'emballages



# Machines pour le secteur de l'emballage

Nomenclature  
d'activités  
française  
29.2H, Parties du  
29.5L, 29.5J  
& 29.5M

## Un secteur technologique tourné vers l'exportation

Ce secteur regroupe les fabricants de machines d'emballage et de conditionnement dans les domaines du plastique, du papier carton, de l'imprimerie. Les fabricants proposent également des équipements complets qui englobent les différents stades du conditionnement : le remplissage, le dosage, l'emballage, le bouchage et le conditionnement.

Ces activités comptent essentiellement des petites et moyennes entreprises. Toutefois les entreprises de 250 salariés et plus (5 % des entreprises) représentent 45 % des effectifs pour 58 % du chiffre d'affaires et 69 % des exportations.

Les fabricants s'adaptent aux exigences des clients pour réaliser des machines toujours plus performantes et innovantes. Ainsi, les changements de format ou de contenance constituent une préoccupation constante pour les constructeurs.

L'industrie agroalimentaire, la cosmétologie et l'industrie pharmaceutique constituent les principaux débouchés. Malgré cet environnement favorable les entreprises doivent constamment poursuivre leurs efforts pour développer un savoir-faire, et faire face à une concurrence étrangère importante.

### Des innovations multiples

Le renforcement de la réglementation européenne en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement contraint les fabricants de machines à réaliser d'importants efforts en matière d'innovation. L'innovation se porte également sur des

### Chiffres clés du secteur

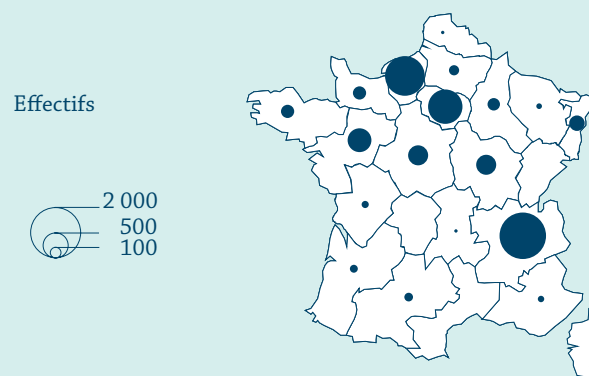
entreprises de 20 personnes et plus

	Année 2004	Année 2003	Évolution 2004/2003
Nombre d'entreprises	69	81	//////
Effectif employé	7 087	7 263	- 2,4 %
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 1 520	1 567	- 3,0 %
Exportations	M€ 1 044	1 115	- 6,3 %
Investissements corporels totaux	M€ 18	25	- 28,0 %

Sessi - enquête annuelle d'entreprise -

### Répartition régionale des effectifs

établissements des entreprises de 20 personnes et plus



Sessi - enquête annuelle d'entreprise, 2004 -

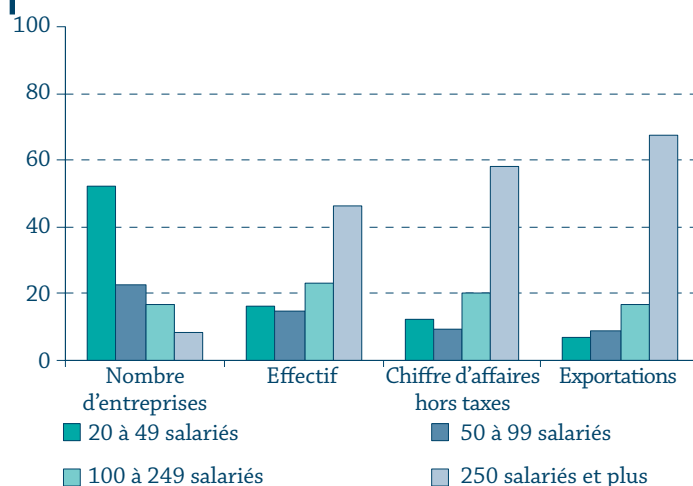
### Principaux ratios du secteur

		Secteur		
		2004	2003	2002
Valeur ajoutée par personne	k€	57,1	61,0	60,5
Frais de personnel par personne	k€	50,6	49,4	47,3
Taux de valeur ajoutée (VAHT / CAHT)	%	28,7	29,8	28,7
Taux d'investissement (Inv / VAHT)	%	4,1	5,0	5,1
Taux de profitabilité (RNC / VAHT)	%	- 19,7	2,1	10,6
Taux de marge (EBE / VAHT)	%	11,6	19,0	21,7

Sessi - enquête annuelle d'entreprise -

### Répartition selon les tranches d'effectifs

entreprises de 20 personnes et plus  
en %



Sessi - enquête annuelle d'entreprise, 2004 -

machines fabriquant des plastiques à la fois biodégradables et requérant moins de matière première, tout en préservant les qualités techniques du produit.

La recherche s'oriente également vers des emballages faciles « à vivre » comme les emballages prédécoupés, la praticité des ouvertures et des fermetures repositionnables, les zones de préhension qui facilitent la manipulation des produits.

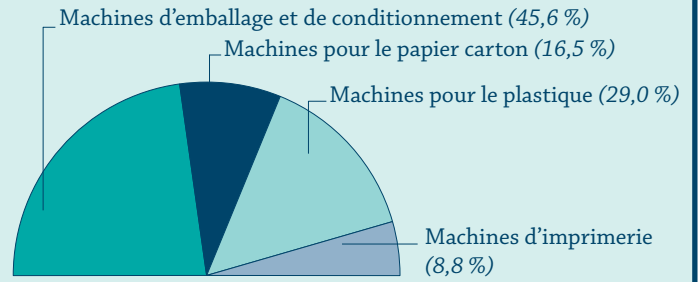
### Un partenariat international

L'industrie française des machines d'emballage est largement tournée vers les marchés extérieurs. Le taux d'exportation des entreprises du secteur atteint 69 %. La balance commerciale affiche en 2005 un solde positif. Les exportations diminuent toutefois sous la pression de la concurrence mondiale tandis que les importations se maintiennent.

Cette évolution résulte d'une situation contrastée selon les segments composant l'activité. Les machines de conditionnement présentent un solde négatif alors que les machines pour le plastique conduisent à des échanges largement excédentaires. L'Italie et l'Allemagne sont les principaux constructeurs des machines d'emballage. Ils représentent à eux seuls la moitié des exportations mondiales. Les États-Unis constituent le premier client de la France.

### Près de 46 % pour les machines d'emballage

entreprises de 20 personnes et plus  
facturations totales : 1 291 milliers d'euros

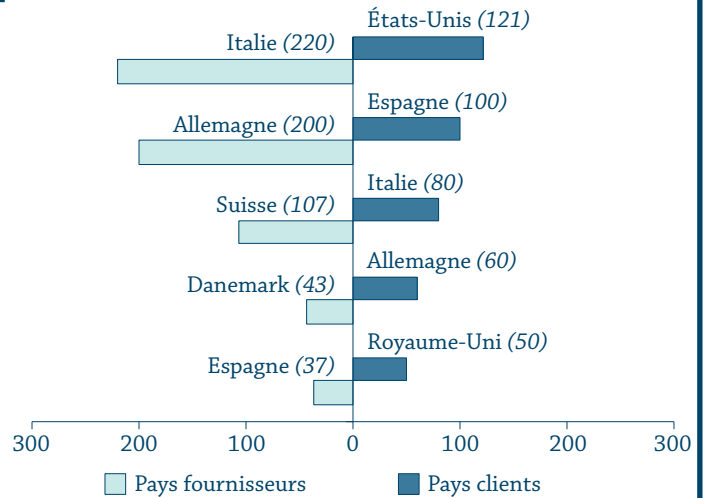


SCIPAG - EMBALCO - Sessi, enquête de branche, 2005 -

### Principaux pays partenaires

Importations totales  
772 millions d'euros

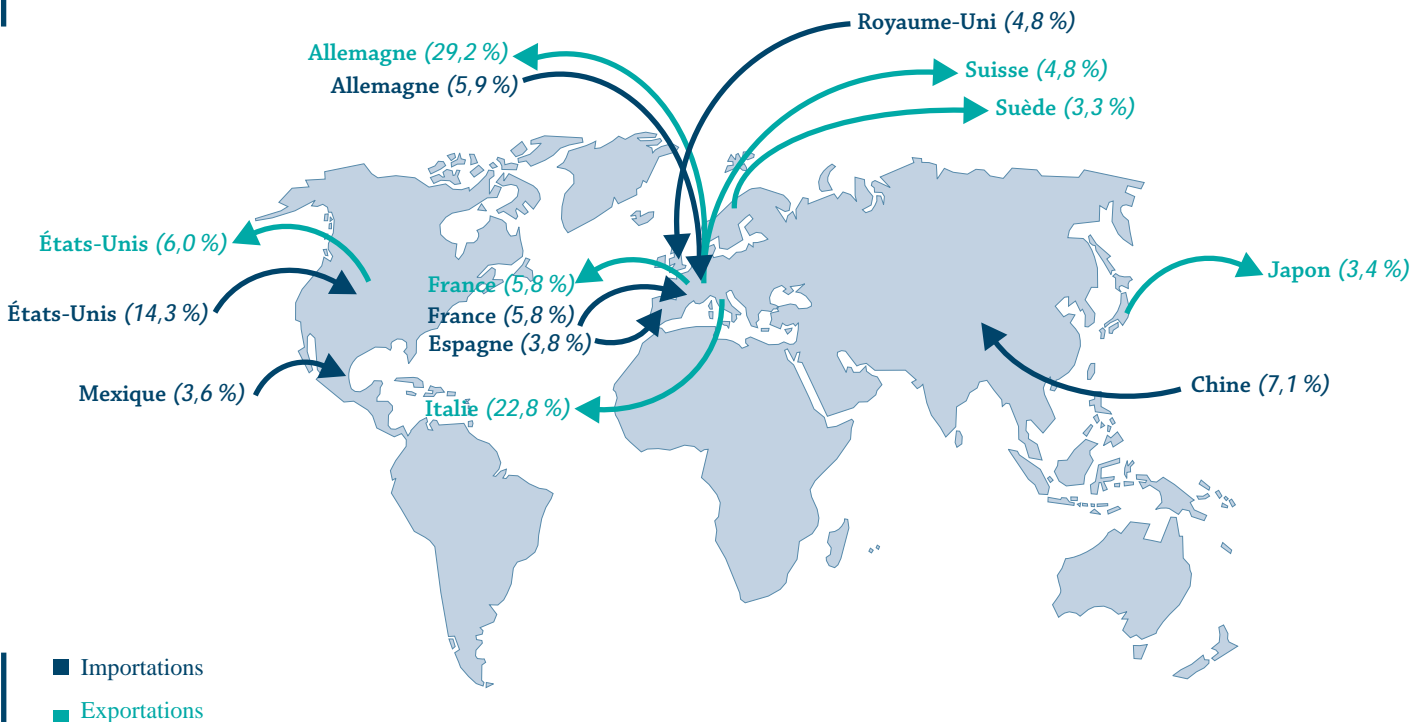
Exportations totales  
919 millions d'euros



Sessi - Douanes, 2005 -

### Flux mondiaux de machines d'emballage et de conditionnement

en % des valeurs



Ubifrance, 2005 -

# Impression du conditionnement

Nomenclature  
d'activités  
française  
Partie du 22.2C

## Une technicité croissante

L'impression des produits de l'emballage relève de deux grandes filières d'activité : d'une part, les imprimeurs classés par la nomenclature en 22.2C « impression de labeur » et d'autre part, les fabricants de papier carton. En effet, ces derniers intègrent pour la plupart la réalisation de l'impression sur les emballages qu'ils fabriquent. Il est impossible de mesurer la portée de cette activité intégrée. Par conséquent, seule l'activité d'impression confiée en sous-traitance à un tiers, donc aux imprimeurs, est ici quantifiée.

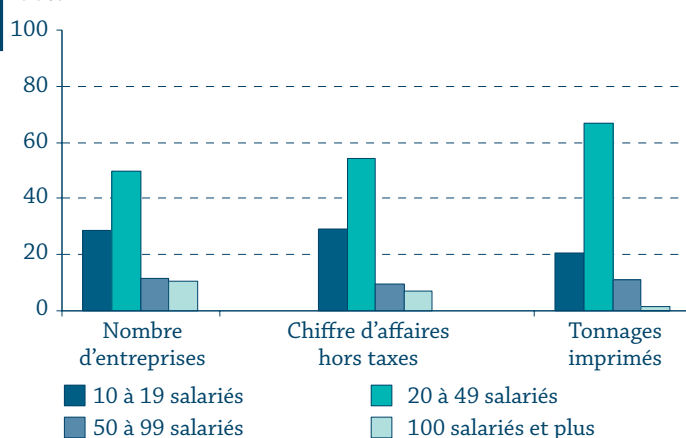
L'impression de labeur dans son ensemble se compose de 1 000 entreprises de 10 personnes et plus. Parmi elles, 220 entreprises ont œuvré en 2004 sur le marché de l'impression des emballages (papier, carton ou autres matières). Le chiffre d'affaires généré avoisine un milliard d'euros. Mais seules 80 d'entre elles sont de véritables spécialistes, positionnées uniquement sur ce segment. Avec 3 000 salariés, leur volume d'activité représente 85 % des ventes, et 89 % de la production du marché de l'impression des emballages. La grande majorité diversifie son activité en se positionnant principalement sur le marché des imprimés publicitaires, puis sur celui des imprimés administratifs et commerciaux ; en effet, la technique majoritairement employée pour réaliser ces travaux, l'offset plat, est la même que pour l'impression des emballages en papier carton.

L'emballage est un produit omniprésent pour le consommateur. Qu'il prenne la forme de sacs ou pochettes en papier, boîtes en carton ou même en tissu, caisses en bois ou plastique, bouteilles en verre, cannettes en métal, mais surtout en raison d'une utilisation de plus en plus fréquente de matériaux composites, l'emballage ne cesse de se complexifier. Le travail des imprimeurs aussi. Développer des savoir-faire pour répondre aux exigences des donneurs d'ordres ou accompagner les créations des designers est un challenge important pour la profession. Cela implique souvent des investissements lourds que les entreprises de petite taille peuvent difficilement se permettre. L'impression sur métal par exemple, technique très complexe mais qui couvre des marchés porteurs aussi divers que la pharmacie, les cosmétiques, les produits d'entretien, le bâtiment et surtout l'agroalimentaire, est ainsi entre les mains de groupes multinationaux spécialisés sur ces marchés.

Parce qu'ils utilisent des matières premières (encres et vernis) provoquant des rejets dans l'atmosphère, les imprimeurs doivent faire face à des contraintes écologiques de plus en plus prégnantes. Sur le modèle du programme mondial « responsible care » mis en place par les industries de la chimie, un programme « coatings care » destiné aux industries des revêtements, spécifie les actions de progrès et accompagne les entreprises dans leurs démarches HSE (hygiène, sécurité, environnement). Les fabricants d'encres s'associent à ces efforts en axant leurs recherches sur le développement de produits « verts » alliant l'innocuité pour la santé et le respect des impératifs écologiques.

À l'instar des fabricants de papier-carton qui ont subi une baisse de leur activité en 2004, les imprimeurs du conditionnement de ce même support ont été affectés par cette baisse conjoncturelle ; leurs ventes se redressent en 2005.

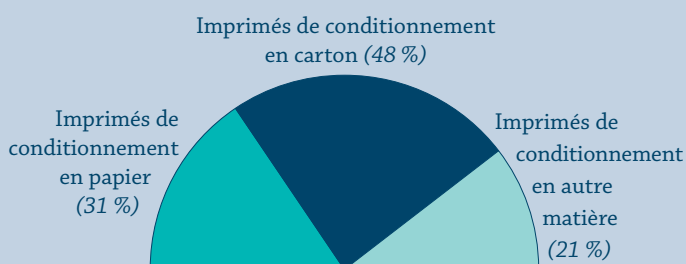
## Prépondérance des petites PMI (moins de 50 salariés) en %



Sessi - Ficg - enquête annuelle de branche, 2004 -

## Répartition de l'activité des imprimeurs de conditionnement

entreprises de 10 personnes et plus  
en % du chiffre d'affaires total : 976,2 millions d'euros

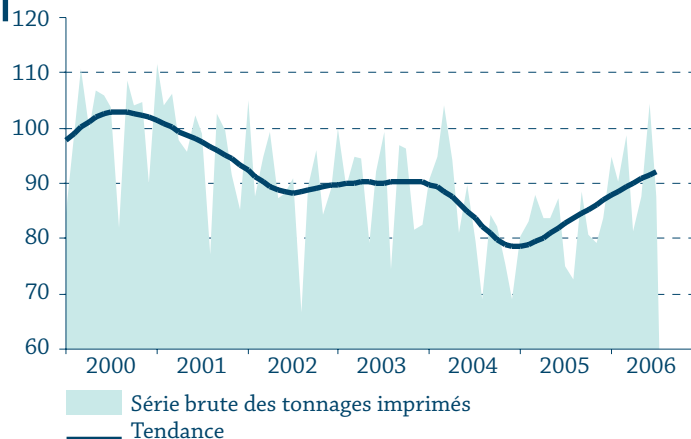


Tonnages imprimés en tonnes	
Imprimés de conditionnement en papier	65 051
Imprimés de conditionnement en carton	202 777
<b>Total</b>	<b>267 828</b>

Sessi - Ficg - enquête annuelle de branche, 2004 -

## L'activité se redresse depuis début 2005

entreprises de 20 personnes et plus  
indices base 100 en 2000



Sessi - enquête mensuelle de branche -

# Principaux concepts

Un secteur se définit comme un regroupement d'entreprises ayant la même activité principale. Cette activité est déterminée par l'unité de production industrielle dominante.

Une branche se définit par la production d'un même produit. La branche est le regroupement de l'ensemble des unités homogènes de production correspondant à un même produit.

Les branches sont représentées par les syndicats professionnels, souvent regroupés en fédérations.

## Variables

### Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT)

Montant global, au cours de l'exercice, des ventes de marchandises et des productions vendues de biens et de services mesurées par leur prix de vente.

### Exportations

Ventes à l'exportation déclarées directement (sans passage par des sociétés tiers) par les opérateurs industriels, intégrant les livraisons intracommunautaires. À ne pas confondre avec les déclarations recensées par les douanes et établies par produits, en provenance de toutes les entreprises industrielles ou non, y compris les unités de moins de vingt personnes.

### Investissements (hors crédit-bail)

Les investissements corporels hors apports sont la somme des dépenses consacrées par les entreprises à l'acquisition ou à la création de moyens de production. C'est le flux qui alimente le stock des immobilisations. Ce poste comprend les immobilisations en cours mais exclut les immobilisations incorporelles et financières et les équipements financés par crédit-bail.

## Soldes et ratios

### Valeur ajoutée hors taxes (VAHT)

Solde des opérations de production de l'entreprise.

Le mode de calcul est le suivant :

$VAHT = CAHT + \text{production stockée} + \text{production immobilisée} - \text{consommation intermédiaire au sens large}$ .

C'est une grandeur additive sans doubles comptes.

### Excédent brut d'exploitation (EBE)

L'excédent brut d'exploitation est ce qui reste de la valeur ajoutée hors taxes (VAHT), une fois déduits les taxes et impôts à la production, les frais de personnel (salaires et charges) et ajoutées les subventions d'exploitation.

### Capacité d'autofinancement (CAF)

Ressources brutes restant à l'entreprise à l'issue de l'exercice.

### Productivité apparente du travail (VAHT / Effectif)

Rapport de la VAHT à l'effectif moyen employé. Indicateur de rendement apparent de la main-d'œuvre.

### Taux de valeur ajoutée (VAHT / CAHT)

Rapport entre valeur ajoutée hors taxes et chiffre d'affaires hors taxes.

Ce ratio est un indicateur du degré d'intégration de l'entreprise, c'est-à-dire de l'importance des transformations qu'elle fait subir aux produits dans la filière de fabrication. Son évolution est influencée, à intégration constante, par les différences d'évolution du prix des biens et services acquis et du prix de vente des biens produits.

Structurellement, un ratio élevé traduit l'existence d'un processus de production comportant une part importante de transformation des produits dans la filière de fabrication.

### Taux d'exportation (Exp / CAHT)

Le taux d'exportation (rapport entre les exportations des seules entreprises industrielles et le chiffre d'affaires hors taxes) permet d'apprécier la part des exportations dans les ventes totales.

### Taux de marge (EBE / VAHT)

Le taux de marge mesure la part de la valeur ajoutée qui revient aux entreprises après le paiement des frais de personnel.

### Taux de prélèvement financier (Frais financiers / EBE)

Charges liées à l'endettement de l'entreprise rapportées à l'excédent brut d'exploitation.

### Taux d'investissement (Inv / VAHT)

C'est le rapport entre investissements corporels hors apports et valeur ajoutée hors taxes.

Ce taux dépend de facteurs structurels (intensité capitalistique du secteur, durée de vie des équipements, etc). Mais il est également fonction des mutations technologiques, de l'innovation, de la situation économique des entreprises et de leurs possibilités de financement.

### Taux d'autofinancement (CAF / Inv)

Indicateur de la part des investissements corporels pouvant être assurée par un financement interne.

## unités employées

M€ : millions d'euros    k€ : milliers d'euros

## L'emballage : un secteur dynamique et innovant

**F**orte de 115 000 emplois pour près de 900 entreprises de 20 salariés et plus, la fabrication d'emballages en France génère en 2004 un chiffre d'affaires de 18,3 milliards d'euros, soit 3 % de l'industrie manufacturière.

**L**argement tournée vers l'agroalimentaire, l'industrie de l'emballage opère également dans les secteurs de la pharmacie et des cosmétiques. Elle y tient une place essentielle dans la chaîne de fabrication qui relie le produit brut au consommateur final. La sécurité et l'hygiène alimentaire, l'information du consommateur, le design et le respect de l'environnement constituent donc des enjeux d'importance pour une industrie innovante et dynamique.

**L**a présente publication, réalisée à l'occasion du salon « Emballage 2006 », dresse un panorama du secteur et des activités associées, les machines d'emballage et de conditionnement et l'impression du conditionnement. Ce dossier aborde également l'aspect environnemental et la valorisation des emballages et de leurs déchets.



**sessi**

ISSN 1625 - 1555

7 €

SESSI : Service des études et des statistiques industrielles  
10, rue Auguste Blanqui - 93186 MONTREUIL CEDEX  
Téléphone : 01 41 63 58 60 - Télécopie : 01 41 63 58 59  
Information sur internet : [www.industrie.gouv.fr/sessi](http://www.industrie.gouv.fr/sessi)

N° PI031